



Assemblée générale

Cinquante-cinquième session

48^e séance plénière

Mercredi 1er novembre 2000, à 15 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Holkeri (Finlande)

La séance est ouverte à 15 heures.

Point 50 de l'ordre du jour (*suite*)

Les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique

Rapport du Groupe de travail spécial à composition non limitée sur les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique
(A/55/45)

Note du Secrétaire général (A/55/431)

M. Vermeulen (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : Le rapport du Secrétaire général sur les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique est un document qui fait date par la façon dont il a montré les liens qui existent entre la paix et le développement. Il convient, en fait, de noter que ce lien a été évoqué dans la plupart des déclarations du récent Sommet du millénaire. Le Groupe de travail a offert aux États membres une occasion unique de contribuer à définir l'orientation et la nature de la réponse à ce très important rapport. Sous la compétente direction du Président de la cinquante-quatrième session de l'Assemblée générale, assisté par ses Vice-Présidents, les Ambassadeurs de Singapour et d'Espagne, le Groupe de travail a réussi à établir, en peu de temps, un rapport tout à fait impressionnant.

Nous voudrions remercier le Secrétaire général, le Président de l'Assemblée générale et les deux Vice-Présidents, de la lumière qu'ils ont jetée sur cette très importante question et de leur direction exemplaire lors de son examen.

Aujourd'hui, ma délégation souhaite ce concentrer essentiellement sur les propositions faites par le Groupe de travail en vue de faciliter la mise en oeuvre des recommandations du Secrétaire général. Ces propositions viennent compléter les objectifs que nous avons définis dans le cadre de la renaissance africaine. Nous félicitons donc le Groupe de travail d'avoir accordé la plus haute priorité aux éléments économiques, environnementaux et sociaux nécessaires au développement durable. Il s'agit là en effet des priorités les plus importantes en Afrique. En effet, tant que l'Afrique restera en marge de l'autoroute de l'information, des activités prédominantes de l'économie mondiale, des flux d'investissements étrangers directs, du marché des idées, des technologies novatrices et du débat fondamental sur notre environnement, les pays africains auront toujours du mal à traiter des questions des conflits et du développement durable.

Comme il a été souligné, à juste titre, dans le rapport du Groupe de travail, la plus haute priorité doit être accordée à l'élimination de la pauvreté, priorité qui a été aussi reconnue dans la Déclaration du millénaire, à propos des besoins spéciaux de l'Afrique. L'importance de l'éducation en tant que point de départ pour la lutte contre la pauvreté a également été reconnue. Ma

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-178. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.

délégation souscrit pleinement à l'invitation qui a été faite aux donateurs, de renforcer et de promouvoir en étroite collaboration avec les gouvernements nationaux, la mise en valeur des ressources humaines sur le continent.

Le Groupe de travail a souligné qu'il importait de faire face au fardeau insoutenable que la dette extérieure fait peser sur un certain nombre de pays africains. Ma délégation reconnaît le progrès accompli grâce au renforcement de la première initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) au cours de la réunion annuelle des institutions de Bretton Woods tenue l'année dernière. Nous nous félicitons également des efforts additionnels qui ont été déployés par ces institutions afin d'atteindre l'objectif qui consiste à permettre à 20 pays d'atteindre le point de décision avant la fin de cette année. Alors que ces actions méritent d'être louées, il convient de rappeler que le fait que de nombreux pays africains doivent consacrer plus de fonds au service de la dette extérieure qu'à l'éducation, aux soins de santé et au logement montre l'acuité du problème auquel nous sommes confrontés.

Ma délégation pense que nous aurions besoin d'une démarche à deux volets. Nous aurions besoin, dans un premier temps, des ressources nécessaires pour la pleine mise en oeuvre de l'initiative PPTE renforcée. Nous exhortons la communauté des donateurs à accorder la priorité à l'examen de cette question. Deuxièmement, nous devons réfléchir sur la manière d'améliorer l'allègement de la dette afin qu'il puisse profiter à un plus grand nombre de pays, et d'accélérer et d'approfondir sa mise en oeuvre. À cet égard, nous appuyons la proposition présentée par le Groupe de travail et par la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, de charger un organisme indépendant d'évaluer la viabilité de la dette africaine. Cette évaluation devrait servir de base aux prochains examens de l'encours total la dette extérieure.

Ma délégation se félicite de ce que le Groupe de travail ait mis l'accent sur l'importance du financement du développement pour la promotion d'une paix et d'un développement durables sur le continent africain. Nous nous associons à l'appel lancé afin d'assurer que les besoins spéciaux de l'Afrique soient pris en compte à la réunion de haut niveau sur le développement qui aura lieu l'année prochaine. Nous nous associons également à l'appel lancé aux pays donateurs pour qu'ils conjuguent leurs efforts en vue d'atteindre l'objectif

qui consiste à consacrer 0,7 % du produit national brut à l'APD en faveur des pays en développement. Pas plus tard que la semaine dernière, au cours de sa visite de l'ONU, le Directeur général du Fonds monétaire international, M. Horst Köhler, a réaffirmé qu'une augmentation de l'aide publique au développement, conjuguée à l'allègement de la dette, étaient des conditions indispensables à la réalisation des objectifs de développement que nous nous sommes fixés pour l'an 2015.

Ma délégation convient également avec le Groupe de travail de la priorité accordée à la nécessité de faire face à la pandémie du VIH/sida et aux fléaux du paludisme et de la tuberculose. Ces maladies affaiblissent la capacité du continent de relever les défis d'un développement durable.

Le Groupe de travail a reconnu, à juste titre, la nécessité de renforcer le Mécanisme de l'Organisation de l'unité africaine pour la prévention, la gestion et le règlement des conflits. Nous souhaitons exprimer notre appui à la proposition selon laquelle l'Assemblée générale demanderait au Conseil économique et social de créer des groupes spéciaux pour les pays sortant de conflits. Cette action pourrait améliorer grandement les efforts de reconstruction après conflit, de renforcement de la paix et de prévention des conflits prolongés. Les efforts déployés par l'Afrique afin de développer sa capacité de prévenir, gérer et régler les conflits doivent également être renforcés par une action efficace de la part de l'ONU en matière de paix et de sécurité. Nous pensons que le rapport Brahimi représente une contribution importante aux efforts engagés afin de renforcer l'ONU à cet égard.

Toutefois, traiter toutes ces questions n'aura que peu d'effet sur le développement durable sur le continent africain à moins que nous n'accordions une plus grande attention à l'environnement et à l'intégration efficace de la protection de l'environnement, du développement social et de la croissance économique dans la mise en oeuvre du développement durable. Nous appuyons par conséquent l'appel lancé à tous les États membres afin de garantir que les questions écologiques soient intégrées de façon appropriée dans les aspects pertinents de la promotion du développement durable du continent.

À cet égard, la tenue du Sommet de la Terre de 2002 en Afrique prouvera aux peuples de ce continent que l'ONU prend au sérieux la mise en oeuvre des propositions de ce Groupe de travail. Elle offrira égale-

ment aux peuples de notre continent la possibilité de déclarer de nouveau leur attachement aux principes d'Action 21 et aux objectifs et idéaux d'un développement durable.

Ma délégation souscrit pleinement aux propositions faites par le Groupe de travail au sujet de la nécessité du suivi. Nous appuierons énergiquement la prorogation du mandat du Groupe de travail. Nous pensons en effet que ce Groupe pourrait jouer un rôle très important en continuant de consacrer son attention aux activités de l'ONU en Afrique et à la promotion de l'efficacité du système des Nations Unies sur notre continent. Les travaux que le Groupe de travail accomplira permettront de jeter les bases de la mise en oeuvre de la partie VII de la Déclaration du millénaire qui a trait aux besoins spéciaux de l'Afrique. Nous appuyons également la proposition présentée par le Groupe de travail sur l'élaboration de points de référence.

Le rôle du Conseil économique et social dans le suivi et la mise en oeuvre des rapports du Secrétaire général et du Groupe de travail est d'un intérêt capital. Grâce à sa capacité de fournir un vaste système d'orientation et de coordination, le Conseil doit jouer un rôle capital dans le processus de mise en oeuvre. Nous attendons avec intérêt la réunion de haut niveau du Conseil économique et social qui aura lieu en juillet 2001 et qui examinera la contribution que le système des Nations Unies pourra apporter aux efforts déployés par les pays africains pour réaliser un développement durable. Nous convenons également du fait que ce Groupe de travail pourrait contribuer de façon très utile aux préparatifs de l'examen final et de l'évaluation du Nouvel Ordre du jour des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90. Nous souhaiterions que ces propositions soient incorporées dans le mandat du Groupe de travail.

Enfin, ma délégation pense que l'examen par le Groupe de travail du rapport du Secrétaire général a déjà permis d'attirer l'attention sur les besoins spéciaux de l'Afrique. Il faut encourager les efforts très importants qui ont été accomplis par le Groupe de travail, de même qu'il faut proroger son mandat afin de lui permettre de poursuivre ses travaux.

M. Patricio (Mozambique) (*parle en anglais*) : Je voudrais exprimer ma profonde gratitude au Secrétaire général pour son rapport sur les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique. Ce rapport qui s'appuie sur les rap-

ports antérieurs du Secrétaire général consacrés à l'Afrique, analyse clairement les causes des conflits sur ce continent et propose des démarches afin de faire face aux conflits et de réaliser une paix et un développement durables en Afrique.

Je souhaite également féliciter les auteurs du rapport du Groupe de travail spécial à composition non limitée chargé d'examiner les Causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique. Le Groupe de travail spécial constitue un pas important vers la mise en oeuvre des recommandations du Secrétaire général sur la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique.

L'Afrique est la région du monde qui est la plus touchée par les conflits, lesquels infligent des souffrances indicibles aux peuples africains, entravant les efforts qu'ils déploient pour atteindre une stabilité politique, économique et sociale durable. Dans le rapport du Secrétaire général les causes des conflits en Afrique sont bien expliquées comme étant à la fois d'origine interne et externe. Ainsi, pour renverser cette situation, s'attaquer aux sources complexes des conflits et aboutir à un développement et à une paix durables en Afrique, il faut que nous, Africains, fassions avant tout preuve de volonté politique, mais il faut que nos partenaires extérieurs en fassent autant.

Au cours de la dernière décennie, les pays africains ont promu activement des systèmes de gouvernement démocratique et renforcé la primauté du droit et la protection des droits de l'homme, ainsi que les libertés individuelles telles la liberté d'expression et la liberté d'association. En outre, ces pays ont mené à bien des programmes continus de réforme économique qui devraient leur permettre de créer un meilleur cadre pour les affaires grâce à des programmes d'ajustement structurel, englobant la privatisation, l'adoption de normes et de règles d'investissement sains, des politiques financières et monétaires strictes et des politiques macroéconomiques appropriées. Au niveau régional, l'Organisation de l'unité africaine (OUA) a démontré sa détermination croissante de trouver des solutions aux conflits en Afrique par le biais de mécanismes spécifiques de prévention, de gestion et de règlement des conflits. D'autres efforts ont également été faits au niveau sous-régional par la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Ces efforts toutefois ne porteront de fruits réels et durables que si la communauté internationale donne la preuve de sa détermination en fournissant des ressources, un équipement et une assistance technique adéquats pour les efforts de prévention, de gestion et de règlement. Sans rien enlever au rôle du Conseil de sécurité, les nations et les organisations africaines continueront d'apporter une contribution efficace au maintien de la paix et de la sécurité mondiales.

Dans sa déclaration, le Sommet du millénaire a reconnu que l'Afrique avait des besoins particuliers nécessitant le soutien et la solidarité de toutes les nations. Pour maintenir l'élan de l'Afrique dans sa recherche d'une paix et d'une prospérité durables, les causes profondes des conflits, notamment la pauvreté, la dette extérieure, la nécessité d'un meilleur accès aux marchés mondiaux et l'insuffisance de l'aide publique au développement (APD), doivent être examinées avec soin par la communauté internationale. Notre continent lutte contre le fléau de la pauvreté et du sous-développement. Sur les 48 pays les moins avancés (PMA), 33 se trouvent en Afrique. En outre, les pandémies telles le VIH/sida, le paludisme et la tuberculose font des ravages en Afrique, tuant des millions de personnes, alors que les catastrophes naturelles provoquent régulièrement de nombreux dégâts et d'intenses souffrances. Nous pensons que pour promouvoir une paix et une sécurité durables, nous devons nous attaquer ensemble à ces problèmes afin que l'Afrique devienne un partenaire réel à l'heure de la mondialisation et d'une plus grande interdépendance entre les États.

En dépit de la diversité de notre héritage historique, nous devons vivre dans l'harmonie et dans l'unité en Afrique. Par le dialogue pacifique, nos dirigeants et diverses organisations régionales, notamment l'OUA, recherchent les moyens d'aboutir à une paix durable là où il y a des conflits. Nous, Africains, nous félicitons toujours des bons offices qui sont offerts par divers pays et organisations internationales, notamment l'ONU pour nous aider à parvenir à une paix durable. Cette assistance est plus intense, plus urgente lorsqu'un accord de paix est mis en oeuvre. De l'envoi de forces de maintien de la paix adéquates à l'assistance au rapatriement des réfugiés, des personnes déplacées et des anciens combattants, aux activités de déminage en passant par les programmes de reconstruction, tout doit être fait dans les délais requis avec des moyens réels et adéquats pour assurer la paix convenue par les parties au conflit. L'urgence sur laquelle nous insistons ici doit

être adaptée à la réalité des uns et des autres, au moment où on nous demande d'offrir une assistance et de faire preuve d'une véritable solidarité humaine.

Après avoir subi de nombreuses années d'agression, nous les Mozambicains, nous nous engageons quotidiennement à sauvegarder une paix durable et à oeuvrer pour un développement durable. Les retombées de la paix nous permettent de renforcer la démocratie tout en faisant de notre mieux pour accélérer une croissance économique durable afin d'éliminer à moyen terme la pauvreté absolue. Cela fait partie de notre détermination de construire un avenir meilleur pour tous les Mozambicains, en particulier les enfants du nouveau millénaire.

Ce que nous venons de dire à propos du Mozambique est en fait une tendance qui se fait jour dans la sous-région de la SADC ainsi que partout ailleurs sur le continent africain. Cette tendance exige que nous appliquions tous les valeurs et principes réaffirmés au Sommet du millénaire eu égard à la solidarité spéciale et à la responsabilité partagée. C'est seulement alors que nous pourrons constituer un front commun et mettre en place un plan d'action qui répondra aux besoins particuliers de l'Afrique, tels qu'ils sont décrits avec précision dans la Déclaration.

Ma délégation considère le débat fructueux sur les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique comme une réaffirmation de notre volonté politique de progresser ensemble pour atteindre, le plus rapidement possible, nos objectifs de paix, de démocratie et de développement en Afrique. Nous sommes fermement convaincus, en effet, que la famille des Nations Unies sera plus efficace dans notre quête commune de la paix durable, de la sécurité et du développement en Afrique.

M. Dorda (Jamahiriya arabe libyenne) (*parle en arabe*) : La question à l'examen fait l'objet de notre attention prioritaire. L'Organisation des Nations Unies continue de s'intéresser à cette question, comme on peut le constater d'après le nombre de rapports et de livres publiés, ainsi que de réunions et d'orateurs qui s'y consacrent. Toutefois, d'un point de vue pratique, l'ONU n'a porté aucune attention aux différends et aux conflits en Afrique, pas plus qu'elle n'a accordé une attention particulière à la paix et au développement, qu'ils soient durables ou non, sur ce continent. Cela s'explique par le fait que certains des États représentés ici sont forts et puissants, et ce sont ces États qui em-

pêchent que l'on prenne des mesures sérieuses pour mettre fin à ces conflits ou à ces différends. Ils entravent ou empêchent tout développement, non seulement en Afrique mais dans tout l'hémisphère Sud.

Les sages disent qu'un problème bien analysé est à moitié résolu. Aucune analyse adéquate des causes des conflits en Afrique n'a été entreprise de façon franche et claire, ni ici à l'Assemblée générale ni au Conseil de sécurité. Les problèmes de l'Afrique et les conflits qui y font rage et qui continueront vraisemblablement de faire rage à l'avenir sont imputables aux facteurs externes et internes suivants. Les facteurs externes, nous les connaissons. Dans de nombreuses régions de l'Afrique, on vit encore l'étape de la formation de la société. Les nations africaines ne sont pas encore complètes et ne constituent pas encore des États à part entière. La formation de nations est un processus de maturation historique de longue durée, qui ne se produit pas du jour au lendemain et qui ne se matérialise pas par le biais d'une décision ou d'une résolution adoptée ici ou là.

Certains d'entre nous en Afrique vivent toujours dans des sociétés tribales et primitives. Lorsque nous commençons à nous sédentariser – car la formation de toute nation doit passer par le stade de la sédentarisation – les peuples interagissent; des cultures, des traditions, des coutumes et des arts apparaissent, et les peuples sont en mesure de contrôler leur environnement et de former une civilisation. La culture et la civilisation constituent le contenu social de toute nation.

En Afrique, avant d'atteindre ce degré de stabilité, nous avons dû faire face à ce que l'on a appelé les découvertes géographiques qui ont donné lieu au colonialisme. Le colonialisme nous a apporté un grand nombre de progrès technologiques, dont la poudre à canon. Nous, les Africains, savons bien ce que c'est, nous avons dû y faire face à de nombreuses reprises et nous avons dû faire face aux colonialistes de façon répétée car nous avons peur qu'on nous réserve le même sort que celui qui a été réservé aux Indiens de l'Amérique du Nord.

Nous nous sommes réfugiés dans les forêts et les déserts, et nous avons continué d'y vivre avec nos animaux; c'est pour cela que nous n'avons pas pu atteindre une stabilité et une maturité sociales et historiques qui nous auraient permis de nous transformer en nations. Les colonialistes ont non seulement occupé nos terres, mais ont également – et cela est plus grave –

perturbé tous les aspects de notre vie. Ils nous ont collé des étiquettes que nous avons adoptées; nous avons reçu les noms que les colons européens nous ont donnés, comme Jean ou Robert. Même cela n'était pas suffisant, ils nous ont forcés à adopter leurs croyances et leur religion. Ils se sont partagé entre eux les pays africains. Ils ont tracé nos frontières. Il n'y a pas d'État africain, y compris la Libye, qui ait réussi à fixer ses propres frontières avec ses voisins. Ce sont les puissances coloniales qui, selon leurs intérêts, ont dessiné notre géographie. Ces puissances ont divisé chaque clan en deux, trois ou quatre prétendus États.

Auparavant, nous ne connaissions pas de frontières. Certains représentants ne croiront pas que l'ancien Roi de la Libye avant 1969 était originaire de Mestaghanem en Algérie. Sa famille avait vécu au Niger, au Tchad puis en Libye. En Libye, les membres de cette famille ont formé une secte religieuse mystique, et l'un de leurs petits-enfants est devenu le Roi de la Libye. Nous ne connaissions pas la nationalité ou les frontières. Certains représentants ne savent peut-être pas que l'ancien Président de la Tunisie, Habib Bourguiba, était en fait d'origine libyenne et non pas tunisienne. Vous savez certainement que le Président Kaunda, qui a libéré la Zambie, n'était peut-être pas originaire de la Zambie. Voilà quelle était la situation en Afrique avant l'arrivée des colonialistes.

Ce sont les colonialistes qui ont divisé nos pays et tracé nos frontières. Certains conflits et problèmes contemporains résultent de ces décisions des puissances coloniales, qui ont divisé certains territoires en deux ou trois pays. Certains ne savent peut-être pas qu'une partie de la famille ou du clan du Président du Tchad, Idriss Deby, vit au Tchad tandis que l'autre partie vit au Soudan.

Voilà la situation qui régnait en Afrique. Ceux qui ont dessiné notre géographie ont semé les germes de la sédition et des conflits dans certaines régions de l'Afrique.

En outre, parmi les raisons externes qui nous ont touchés lorsque nous vivions dans des sociétés primitives – dont le but était de nous transformer en nations et d'établir une société civile dans nos pays – on retrouve le colonialisme, qui est sorti par la porte mais est revenu par la fenêtre pour nous imposer des conditions politiques. Les puissances coloniales ont imposé aux États africains l'adoption de la démocratie parlementaire. C'est peut-être bien pour certaines sociétés qui

ont déjà atteint le statut de société civile, mais pas pour nos sociétés qui sont divisées en clans, en sectes, en tribus, etc. Par conséquent, si un parti politique est créé, il n'a rien de politique si ce n'est le nom et les slogans. En fait il s'agit d'un clan, d'une secte ou d'une tribu.

Je vais vous donner l'exemple du Soudan, car mes frères du Soudan ne se mettront pas en colère et comprendront mes propos. Il y a le parti de l'Oumma. C'est son nom, mais ses membres font partie de la faction des Ansar. L'autre parti, c'est l'Union démocratique. Ce parti n'a rien ni de démocratique ni d'une union. Il s'agit en fait d'une autre faction religieuse appelée al-Khatmiyya. Dans les deux factions, le chef traditionnel appartient toujours à la même famille. Il est lui-même chef de parti dans les deux partis et il deviendra président quel que soit le parti qui gagne les élections. Est-ce vraiment cela la démocratie? C'est ce que vous verrez partout en Afrique, quels que soient la terminologie ou les slogans qui sont utilisés. Nous pouvons parvenir à une réelle démocratie, ancrée dans notre patrimoine et dans nos traditions, qui prévoit l'alternance et la primauté du droit, tout en laissant de côté les formules qui ne nous conviennent pas.

Un jour, le Premier Ministre du Niger nous a rendu visite en Libye. Le Gouvernement nigérien avait alors décrété la liberté de formation des partis politiques. Le Premier Ministre qui dirigeait le Gouvernement de transition devait superviser les élections. Je lui ai demandé « Combien de partis avez-vous? » Il m'a répondu, « Environ 60 ». Puis, je lui ai demandé « Combien de tribus avez-vous dans votre pays? » Il m'a répondu « À peu près le même nombre ». Cela signifie que chacune de ces ethnies avait constitué un parti. Il était inéluctable que des conflits sociaux allaient s'ensuivre. C'est exactement ce qui s'est produit au Burundi, au Niger, au Rwanda, en Somalie et dans tous les pays qui suivent les mêmes pratiques.

Des forces extérieures souhaitent que nous emboîtons le pas en suivant leur exemple. Nous le ferons peut-être un jour, mais les conditions sociales actuelles, le lieu et le moment ne se prêtent pas à ce système. Si nous adoptons les pratiques des autres, cela ne fera que nous diviser et nous mènera à la guerre et à des conflits entre nous. On nous dit que nous devons adopter l'économie de marché. Or nous n'avons ni économie ni marché. Certains d'entre nous ne comprennent même pas cette expression, à moins que nous ne voulions être que de simples imitateurs. Et puis, on nous fait tomber

dans le piège de la dette qui entrave tout progrès. À cet égard, je voudrais citer quelques phrases d'un livre qui vient d'être publié et dont l'auteur est un universitaire canadien originaire du Nigéria. Décrivant les conditions qui sont actuellement imposées à son pays par le Fonds monétaire international (FMI), il dresse un portrait ironique du Fonds en l'appelant le « Docteur FMI ». Comment décrit-il ce « Docteur FMI », le Fonds monétaire international? Je regrette de devoir lire ce texte en anglais, qui est l'une des langues coloniales qui nous ont été imposées en Afrique.

(l'orateur reprend en anglais)

« Vous devrez adopter les politiques nationales suivantes : réduisez votre budget en réduisant vos dépenses d'équipement; dévaluez votre monnaie, faites des coupes sombres dans votre budget militaire; affamez votre population et remboursez votre dette étrangère; exportez vos matières premières à nos prix et attendez-vous à payer les produits finis à nos prix; réduisez votre accroissement démographique et laissez la majorité de votre population mourir de faim; au lieu de manger de la viande de boeuf, envoyez-nous la et mangez des rats. Vous avez besoin d'un budget équilibré et non d'un régime alimentaire équilibré. votre gouvernement ne doit pas souscrire d'emprunts nationaux; il doit faire appel à nous (suit une liste des noms des banques à contacter); lutez contre l'inflation et gelez les salaires; annulez les réglementations gouvernementales concernant les entreprises privées et lorsque tout cela aura été fait, revenez nous voir. »

(l'orateur poursuit en arabe)

Cela ne vaut pas seulement pour l'Afrique mais également, comme le montre la caricature figurant sur la couverture du livre, pour l'Asie et l'Amérique latine.

Ainsi, nous sommes réduits à l'état de squelettes étranglés par la dette et la politique du FMI lequel met en oeuvre la politique d'un seul État qui lui dicte sa conduite. Voilà à quelle situation et à quels maux économiques et politiques nous sommes confrontés. Comment l'Afrique peut-elle se débarrasser de ses conflits et de ses querelles fratricides? Comment peut-elle s'engager sur la voie d'un développement durable et viable? Le Conseil de sécurité n'a été autorisé à envoyer des soldats en Afrique que lorsque cela répondait pleinement aux intérêts de la superpuissance qui domine le Conseil, à savoir les États-Unis. Mais lorsque

les États-Unis ont voulu atteindre leurs objectifs au Kosovo, ils ont envoyé leurs troupes sans même consulter le Conseil. Ils voient bien qu'il y a des conflits et que les gens meurent chaque jour et pourtant, ils empêchent que des forces de maintien de la paix soient envoyées dans ces régions.

Le Conseil n'a pas été autorisé à envoyer des contingents en Afrique centrale, il n'a pu envoyer que des observateurs. Le Conseil demande aux États concernés d'assurer la sécurité des observateurs. S'il y avait un gouvernement central qui soit à même d'assurer la sécurité, ce gouvernement pourrait assurer la sécurité de sa propre population. Le Conseil est à la merci de l'Amérique et ne peut que servir les intérêts de ce pays car, sinon, il ne pourrait adopter aucune résolution. De quel genre de démocratie s'agit-il lorsqu'un pays demande aux autres d'être démocratiques et ne respecte pas lui-même la démocratie au sein du Conseil?

Lorsque des soldats américains ont été tués en Somalie, les forces dites internationales se sont retirées et des milliers de Somaliens sont morts à la suite de leur départ. Ils n'ont pas aidé l'Afrique mais plutôt entravé l'aide à l'Afrique. Si nous traitons des problèmes africains et si nous voulons faire en sorte que l'Afrique devienne plus stable, nous devons avant tout annuler la dette. Il ne s'agit pas là d'une faveur; les puissances coloniales européennes ont bâti leurs nations grâce aux matières premières, aux biens et aux services qu'elles ont volés pendant la période coloniale. Elles doivent rembourser leur dette à l'égard de l'Afrique pour que le colonialisme ne revienne plus jamais.

En 1975 ou 1976, l'ancien Président de la Sierra Leone, le Président Stevens, nous a rendu visite et nous avons parlé de ces mêmes questions. Nous avons parlé des cours des matières premières et des produits manufacturés, de la stagnation ou de la baisse des uns et de la hausse des autres. Le Président Stevens nous a dit, à cette occasion, que trois ans auparavant, il fallait normalement exporter une tonne de cacao pour importer un tracteur. Au moment où je lui parlais, il fallait exporter 12 tonnes de cacao pour importer le même tracteur. Ce qui veut dire que le prix des produits manufacturés avait augmenté de 1 200 % par rapport au prix des matières premières.

Nous devons nous pencher de nouveau sur ces questions afin d'établir de nouvelles normes de coopé-

ration fondées sur le partenariat, et non sur la dépendance. À l'avenir, il faut que chacune des parties consente les mêmes sacrifices. Il faut qu'il y ait un équilibre entre les prix des produits manufacturés et les cours des matières premières. Il faut un plan d'action international pour l'industrialisation de l'Afrique. Cette démarche accélérerait la transformation des sociétés primitives africaines et favoriserait leur transformation en sociétés civiles. L'Afrique est riche en minerais et en matières premières. Un programme pratique doit être élaboré pour l'industrialisation de ce continent.

Une planification est également nécessaire dans les domaines de l'agriculture, de la formation et de l'éducation. Mais ce qui est encore plus important, c'est la non-ingérence dans les affaires du Groupe africain, que se soit collectivement ou unilatéralement. L'Afrique ne connaîtra ni paix ni progrès tant qu'elle sera tiraillée dans toutes les directions par les parties puissantes, même si elles prétendent souhaiter sérieusement la fin des conflits et réaliser la paix et la stabilité en Afrique. Ces parties doivent faire la preuve de leur véritable désir de coopérer et de contribuer à la mise en place de la Communauté économique africaine en apportant leur assistance à ses institutions économiques, qui seront mises en place l'année prochaine.

M. Effah-Apenteng (Ghana) (*parle en anglais*) : Le Ghana se félicite des résultats des travaux du Groupe de travail spécial à composition non limitée chargé d'examiner les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique. Les sessions du Groupe de travail étaient publiques, transparentes et abordaient de nombreuses questions tout en offrant une bonne occasion d'évaluer la mise en oeuvre des recommandations du Secrétaire général et des conclusions concertées du Conseil économique et social à ce sujet. Nous sommes très reconnaissants au Président de l'Assemblée générale à sa cinquante-quatrième session, M. Theo-Ben Gurirab, et à ses deux Vice-Présidents, les Ambassadeurs Kishore Mahbubani de Singapour et Inocencio Arias de l'Espagne, de la manière exemplaire dont ils ont dirigé les travaux du Groupe de travail.

L'utilité du Groupe de travail en ce qui concerne le suivi de la mise en oeuvre des recommandations pour la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique ressort clairement des conclusions et recommandations du rapport dont nous sommes saisis. Non seulement il reste encore beaucoup de travail à faire dans la mise en oeuvre des recommandations,

mais il est également nécessaire de mesurer les résultats et d'évaluer l'effet des mesures prises pour mettre en oeuvre ces recommandations. Nous appuyons sans réserve les recommandations figurant dans le rapport du Groupe de travail spécial concernant la prorogation de son mandat et la mise sur pied de groupes thématiques. Nous sommes convaincus que le cadre qui sera constitué par le Groupe de travail et les groupes thématiques permettra à l'Assemblée générale de faire en sorte qu'il ait une cohérence thématique, la volonté politique nécessaire, l'inclusion des questions nouvelles et un règlement en temps voulu des dimensions internationales du problème africain.

On a entendu dans cette salle des paroles courageuses traduisant la gravité des conditions de développement de l'Afrique. Il y a eu une période où on s'est consacré à l'Afrique; il y a eu des initiatives, des réunions et des conférences consacrées à l'Afrique; et les besoins particuliers de l'Afrique en matière de développement ont été soulignés à toutes les grandes conférences et à tous les grands sommets de l'ONU tenus au cours des années 90, ainsi que dans le cadre des initiatives multilatérales comme l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTÉ). La situation de l'Afrique reste toutefois précaire : un produit intérieur brut (PIB) par habitant en baisse, un déclin du niveau d'industrialisation du point de vue de la valeur ajoutée manufacturière dans le PIB, une augmentation du nombre de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté et du nombre de personnes sous-alimentées, et des indicateurs mixtes en matière d'éducation, d'alphabétisation et de santé. Les conflits nourris par la pauvreté et les souffrances sous-jacentes deviennent des caractéristiques du continent juste au moment où l'Afrique semble être au seuil d'une renaissance. Il est évident que ces paroles courageuses n'ont pas été suivies des actes concrets nécessaires.

Ceci n'est pas dû à un manque de détermination ou d'action de la part des pays africains eux-mêmes. En honorant leur responsabilité principale d'élaboration de politiques économiques pour le développement, de nombreux pays africains ont mené avec succès des politiques de stabilisation macroéconomique et ont libéralisé leurs activités économiques tant dans les secteurs nationaux que dans les secteurs externes. Ce qui manque c'est l'environnement économique extérieur favorable qui est considéré comme essentiel pour assurer le développement accéléré des pays en développement. Ce fait a été souligné par le Secrétaire général,

par le Président de la Banque mondiale et par le Directeur général du Fonds monétaire international.

Le fait qu'aucune politique n'ait été appliquée au niveau international sur le commerce, la dette et les flux financiers internationaux, et l'aide publique au développement (APD) a voué à l'échec les efforts et les sacrifices que les pays africains à faible revenu ont consentis pour éliminer la pauvreté et bâtir des économies compétitives et durables. Sur la base des projections actuelles, et compte tenu des pertes imprévues associées aux augmentations brusques du prix du pétrole, l'Afrique n'atteindra ni ne maintiendra dans les années à venir le taux moyen de croissance de 7 % du PIB nécessaire pour parvenir à une réduction notable de la pauvreté.

Ceci a des conséquences importantes sur la mise en oeuvre des recommandations pour la paix et le développement durables. De toute évidence, il est nécessaire non seulement de tirer les leçons du passé, mais également d'avoir le courage de concevoir notre stratégie à partir de ces leçons. Une de ces grandes leçons est qu'il est futile d'aborder l'allégement de la dette sans tenir compte des questions de l'accès au marché, de la diversification et de la baisse des cours des matières premières. La mise en oeuvre et le suivi des recommandations doivent être compatibles avec la nécessité d'une approche concertée qui synchronisera l'action de la réforme macroéconomique dans les pays africains avec l'action sur la dette, l'accès au marché et la poursuite de la réforme et du renforcement de l'architecture financière y compris une utilisation accrue des partenariats public-privé pour attirer les flux de capitaux privés et les investissements étrangers directs en Afrique. Ceci exige que les institutions de Bretton Woods, l'Organisation mondiale du commerce et les autres organes concernés participent aux prochaines sessions sur le suivi des recommandations.

L'aide publique au développement constitue un autre volet de la stratégie à mettre en oeuvre. Les efforts que des pays africains déploient pour développer leur capacité de gestion et assurer une gouvernance responsable ne produiront pas les effets souhaités sans l'apport de ressources supplémentaires sous la forme d'aide publique au développement (APD). L'APD, comme d'innombrables rapports l'indiquent, est un élément essentiel des réformes. Inverser ses niveaux qui sont les plus bas depuis 20 ans pour atteindre l'objectif de 0,7 % du produit national brut doit être un

aspect majeur de l'activité de supervision de l'Assemblée générale.

Le rôle des organismes des Nations Unies dans les activités de développement en Afrique constitue un élément important de la mise en oeuvre des recommandations. L'efficacité de ces organismes en Afrique dépend dans une large mesure de la capacité des pays où les programmes sont exécutés. Cette capacité est affaiblie quand ils sont confrontés avec la lourde charge des innombrables conditions et procédures qui régissent le décaissement et la mise en oeuvre. L'Assemblée générale doit renforcer les conclusions du Conseil économique et social et demander au Groupe des Nations Unies pour le développement et aux dirigeants des institutions spécialisées de prendre, sans tarder, des mesures pour harmoniser les procédures de programmation et de programmation conjointe au niveau des pays. L'Assemblée générale doit également saisir l'occasion de l'examen final du Nouvel Ordre du jour des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90, qui aura lieu en 2002, pour réfléchir à la pléthore d'initiatives et de projets en faveur de l'Afrique qui ont été lancés au sein de l'Organisation des Nations Unies. Un travail de rationalisation éliminerait la tendance à confondre ces processus avec des actions efficaces. Ce qui est plus important, c'est qu'il constituerait un recentrage et une responsabilisation.

M. Lelong (Haïti), Vice-Président, assume la présidence.

Il faut souligner à cet égard que le lien entre sécurité et développement n'est pas bien reflété dans le rapport du Groupe de travail spécial. Le suivi doit porter en particulier sur la nécessité de renforcer la capacité des pays africains d'identifier et d'intégrer des réponses sociales efficaces aux circonstances qui pourraient conduire à des conflits.

Enfin, le succès de nos travaux à l'ONU a une grande incidence sur la mise en oeuvre des recommandations sur l'Afrique. Ce sera vrai pour la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés et pour le processus de financement du développement, comme pour la façon de traiter de l'éducation et de la fracture numérique et des autres défis que les dirigeants du monde ont identifiés dans la Déclaration du millénaire. Pour trouver la volonté politique nécessaire pour relever ces défis, surtout les ressources nécessaires pour l'éducation et la santé – afin de lutter contre les maladies comme la malaria, le

VIH/sida et la tuberculose, qui entravent la croissance économique des pays africains – il faut mobiliser les peuples du monde entier : la société civile, le secteur privé, les gouvernements et les individus. À moins que nous travaillions tous ensemble pour donner son vrai sens à l'expression « Nous, peuples des Nations Unies », notre succès à relever les défis de l'instauration d'une paix et d'un développement durables en Afrique continuera à être insuffisant et tardif.

M. Mamba (Swaziland) (*parle en anglais*) : Au nom de ma délégation, je suis heureux de participer au débat d'aujourd'hui sur les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique. Alors que nous abordons encore une fois cette question, nous sommes pleins d'espoir et d'optimisme que l'Afrique se débarrassera finalement du fléau honni des conflits. Je pense que nous tous ici souhaitons que cela arrive bientôt, car nous savons que l'Afrique a la capacité de le faire. Nous pensons aussi que les efforts que le système des Nations Unies déploie pour promouvoir la paix et la sécurité en Afrique peuvent être intensifiés, afin d'assurer un développement durable. Cependant, étant donné qu'un grand nombre des causes identifiées de conflit sont de caractère mondial et posent des défis qui doivent être relevés par des efforts collectifs, la capacité de l'ONU de relever ces défis est parfois compromise. D'où la nécessité de renforcer le rôle que l'Organisation doit jouer pour relever ces défis conformément à son mandat tel qu'il est formulé dans la Charte.

Le rapport du Groupe de travail spécial à composition non limitée sur les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique, que l'Assemblée générale a créé par sa résolution 54/234 du 22 décembre 1999 afin d'assurer le suivi de l'application des recommandations du Secrétaire général sur les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique, nous montre que l'Afrique doit encore faire face à beaucoup de défis.

Bien que nous nous félicitons du fait que de nombreuses régions d'Afrique semblent avoir fait des progrès dans leurs efforts visant à maintenir la paix et la stabilité en mettant en place et en oeuvre des programmes économiques, sociaux et politiques axés sur l'homme, il est regrettable que le VIH/sida soit apparu comme une autre forme de catastrophe qui menace la vie et la sécurité des populations d'Afrique et d'ailleurs. La convocation en janvier 2000 de la ré-

union du Conseil de sécurité sur le sida en Afrique a fait prendre conscience du danger que la pandémie du VIH/sida représente pour la sécurité mondiale. Le sida en Afrique est devenu une menace à la stabilité économique, sociale et politique. Ses effets ne sont pas moins destructeurs que ceux de la guerre. Les statistiques montrent que le sida a tué en moyenne environ 10 fois plus de personnes en Afrique que les conflits armés, et qu'il a rendu un grand nombre d'enfants orphelins. Dans les pays en proie à l'instabilité, un désastre de cette nature peut aggraver l'insécurité et la tension, et mener ainsi à un conflit.

En outre, l'Afrique demeure le continent où l'incidence de la pauvreté extrême et des pénuries alimentaires est la plus grande. La pauvreté est la cause majeure de l'effondrement des espoirs et des attentes de la population. La perte d'espoir peut mener à la désintégration d'une société et au désespoir du peuple, et finalement, à une protection excessive des intérêts d'un groupe aux dépens de ceux des autres – c'est pire encore quand ce groupe donne un tour personnel aux ressources publiques qu'il est censé gérer.

Dans de nombreux cas, la concurrence antagoniste se manifeste par de violents conflits ethniques ou religieux. Il est par conséquent d'importance capitale que tous les partenaires internationaux – les institutions de Bretton Woods, le secteur privé et les organisations non gouvernementales – coopèrent avec les gouvernements nationaux dans les efforts qu'ils déploient pour éliminer la pauvreté sous toutes ses formes, y compris en annulant la dette extérieure conformément aux recommandations du Groupe de travail spécial à composition non limitée.

Eu égard à la complexité et à la diversité des causes des conflits en Afrique, nous sommes tout à fait d'accord avec beaucoup de Membres que la réticence des pays donateurs à fournir des ressources suffisantes, tant financières que techniques, n'aide pas l'Afrique à régler ses problèmes. Les mêmes sentiments ont été exprimés clairement par le Directeur général du Fonds monétaire international, M. Horst Köhler, à Washington, récemment. M. Köhler a dit que l'Afrique devrait se voir accorder « un appui institutionnel accru, meilleur et plus rapide » de la communauté mondiale pour utiliser pleinement sa capacité de résoudre ses problèmes.

L'afflux illégal incessant d'armes est aussi un défi majeur pour le système des Nations Unies. Il ne fait

aucun doute que cet état de choses aide à transformer beaucoup de zones de tensions en zones d'affrontements armés. Le Conseil de sécurité doit continuer à exhorter tous les pays qui sont impliqués dans ce commerce à y mettre fin, renforçant ainsi l'efficacité des embargos du Conseil sur les armes. Il est impératif de mettre un terme à l'introduction et à la circulation illégales d'armes en Afrique. Nous engageons la communauté internationale à faire un effort coordonné et concerté, afin de trouver une solution efficace et crédible à la circulation des armes sur notre continent. Nous attendons donc avec intérêt la tenue, en 2001, de la Conférence des Nations Unies sur le commerce illicite des armes légères et de petit calibre sous tous ses aspects, qui, nous l'espérons, permettra de renforcer notre détermination.

Nous nous réjouissons des efforts que l'Organisation de l'unité africaine (OUA) déploie pour assumer sa responsabilité régionale, en particulier dans les zones ravagées par la guerre où, dans un esprit de coopération et de solidarité, elle a travaillé étroitement – complétant leur travail – avec d'autres organes continentaux et organisations sous-régionales comme la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) en Afrique occidentale, et l'Autorité intergouvernementale pour le développement en Afrique orientale, ainsi que la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) en Afrique australe. Ces efforts offrent de vraies perspectives pour la prévention, l'endiguement et le règlement des conflits. Il apparaît donc que, pour que ces initiatives soient couronnées de succès, elles doivent bénéficier de l'appui de toute la communauté internationale.

Enfin, je voudrais rendre particulièrement hommage au Ministres européens du commerce et de l'industrie minière pour leur ferme décision de ne pas se livrer au commerce de diamants qui aide à financer les parties belligérantes dans les zones de conflit. Nous invitons les autres partenaires internationaux à apporter une contribution significative et complète à notre combat contre l'insécurité en Afrique.

M. Kobayashi (Japon) (*parle en anglais*) : Au fil des ans, nombre de guerres et conflits se sont déroulés en Afrique, enrayant ainsi les efforts déployés par ce continent pour assurer sa stabilité et son développement durable. Récemment, toutefois, l'Afrique a fait des progrès substantiels dans la prévention, la gestion et le règlement des conflits. À cet égard, la création du Mécanisme de l'OUA pour la prévention, la gestion et

le règlement des conflits marque un pas en avant significatif. Les efforts de l'OUA et d'organisations sous-régionales comme la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) doivent donc être appuyés et consolidés pour prévenir une résurgence des conflits, et pour entamer et renforcer le redressement d'après guerre et la reconstruction des pays touchés. C'est pourquoi ma délégation se félicite du rapport du Groupe de travail spécial à contribution non limitée sur les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique qui énonce des mesures pour diminuer le risque de conflit.

Le rapport du Groupe de travail révèle les obstacles qui s'opposent à la mise en oeuvre efficace des recommandations du Secrétaire général. Il s'agit notamment du manque de volonté politique, de la mauvaise gestion des affaires publiques, du nombre excessif de conflits armés ainsi que du manque de moyens financiers et de ressources humaines. Le rapport indique aussi des secteurs où une attention particulière est nécessaire pour poursuivre les actions entreprises.

Le rapport fait de nombreuses suggestions quant aux manières de promouvoir le développement et la paix durables en Afrique. Par dessus tout, mon gouvernement attache une importance particulière à ce que les pays africains assument la responsabilité du développement en Afrique. Le Gouvernement du Japon a suivi avec grand intérêt la récente initiative appelée Programme de renaissance africaine, qui a été lancé par le Président Mbeki, de l'Afrique du Sud, et se base sur la prise en main du développement par les pays africains. Ma délégation espère vivement que l'initiative de l'Afrique sera largement débattue au sein de l'OUA et des organisations régionales, en vue de renforcer la prise en main par l'Afrique de son processus de développement. Le Japon est disposé à appuyer le mouvement rassurant de l'Afrique vers une plus grande appropriation et à aider à construire un partenariat véritablement global.

Le Gouvernement du Japon est fermement déterminé à aider les pays Africains à parvenir au développement et à la paix durables, par le biais d'une prise en main locale et d'un partenariat vraiment mondial. Le processus de la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (CITDA) fournit un cadre pour cela. Afin de prendre des mesures supplémentaires pour faire avancer le processus de la CITDA, mon gouvernement a décidé de tenir une conférence ministérielle sur le développement de l'Afrique au

cours de l'exercice japonais 2001, tout en gardant à l'esprit la possibilité d'accueillir la troisième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (CITDA III) pour prolonger les résultats tangibles de CITDA II.

Nous pensons que le vrai résultat des nombreuses conférences sur le développement en Afrique doit être évalué sur la base des résultats qu'elles ont produits au niveau national et sur le terrain. À cet égard, depuis CITDA II, le Japon a annoncé plusieurs nouveaux programmes d'aide pour les pays africains par le biais du processus de la CITDA. Je citerai à titre d'exemple la subvention de 90 millions de yens au titre de projets liés à l'éducation, la santé et l'approvisionnement en eau potable. On attend de cette assistance qu'elle conduise à la construction d'équipements scolaires qui permettent d'instruire deux millions d'enfants supplémentaires à travers l'Afrique, et qu'elle aidera au moins 15 millions de citoyens à améliorer leur conditions de vie. Pour citer un exemple dans le domaine du renforcement des capacités humaines en Afrique, mon gouvernement, en collaboration avec le Gouvernement du Kenya a créé, à Lenga, l'Institut africain pour le développement des capacités.

Dans le cadre du processus de la CITDA, le Japon attache une importance particulière à la coopération Sud-Sud, en particulier la coopération Asie-Afrique, pour promouvoir les échanges d'expérience et la coopération entre les pays africains et asiatiques. C'est pour cette raison que le Gouvernement du Japon, en collaboration avec le Gouvernement de la Malaisie, a accueilli le troisième Forum Asie-Afrique à Kuala Lumpur, en mai dernier. Lors de cette rencontre, les pays africains et asiatiques ont discuté du développement agricole et du développement du secteur privé sous l'angle du renforcement des capacités. De plus, mon gouvernement, à nouveau en collaboration avec le Gouvernement de la Malaisie, a accueilli à Kuala Lumpur l'année dernière le premier Forum d'affaires pour promouvoir le commerce et l'investissement entre l'Asie et l'Afrique. Le forum a débouché sur des contrats d'une valeur de plus de 24 millions de dollars, entre des sociétés privées d'Asie et d'Afrique. En collaboration avec le Gouvernement d'Afrique du Sud, mon gouvernement prépare la tenue du deuxième Forum d'affaires Afrique-Asie, à Durban, en Afrique du Sud, en juillet prochain.

Qui plus est, le mois dernier, une mission commerciale asiatique a été envoyée, avec succès, en Ou-

ganda et en Tanzanie, sous l'égide du Centre Asie-Afrique pour la promotion des investissements et des technologies, le Centre Hippalos, qui est une autre initiative du Japon, dans le cadre du processus de la CITDA. En outre, le Séminaire africain sur le développement de la santé se tient à Tokyo en ce moment même et il s'achèvera demain. Coparrainé par le Gouvernement du Japon et le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (UNAIDS), ce séminaire est conçu pour discuter de la coopération Sud-Sud en ce qui concerne le VIH/sida. Il permet aux participants d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine d'échanger leurs connaissances et expériences sur cette maladie mortelle. Pour sa part, le Japon a clairement indiqué qu'il considère le VIH/sida comme l'un des problèmes les plus importants, dans ses relations avec l'Afrique subsaharienne, et qu'il a l'intention de renforcer ses politiques de lutte contre le VIH/sida.

Pour terminer, l'Afrique pose de nombreux défis que l'ensemble de la communauté internationale doit relever aujourd'hui. Au cours de l'an prochain, le Japon accordera une attention particulière aux problèmes de l'Afrique dans les diverses instances de l'ONU, y compris à la Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, à la manifestation de haut niveau sur le financement du développement et au débat de haut niveau du Conseil économique et social. Le Japon participera de façon constructive à ces conférences et réunions et il est résolu à tenir son engagement à l'égard de l'Afrique en mettant en oeuvre des programmes et projets concrets sur ce continent.

M. Kamara (Sierra Leone) (*parle en anglais*) : Ma délégation voudrait exprimer toute sa sympathie aux Gouvernements de Singapour et de l'Angola à la suite des tragédies qui ont eu lieu hier, ainsi qu'à tous les pays dont des ressortissants ont perdu la vie au cours de ces tragédies.

L'Assemblée n'est pas sans savoir que la Sierra Leone subit un conflit non provoqué depuis neuf ans, un conflit qui a engendré des souffrances et des destructions indescriptibles. Il est notoire également que 90 % des victimes de ce conflit sont des civils innocents non armés, dont la majorité sont des femmes et des enfants.

C'est aussi un conflit qui, malheureusement, a été alimenté par des forces extérieures, y compris par la participation active d'États voisins. Ce conflit n'est ni ethnique, ni tribal, ni religieux. Il résulte de l'avidité

d'une poignée d'éléments non patriotiques et de leur désir de contrôler les ressources naturelles et minérales stratégiques du pays.

Aujourd'hui, 98 % des 4 millions d'habitants de la Sierra Leone aspirent à la paix et au développement. C'est pourquoi cette question est essentielle aux yeux de ma délégation. Je voudrais exprimer la gratitude de ma délégation au Secrétaire général pour avoir organisé le débat d'aujourd'hui sur les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique.

Nous pensons que le suivi de l'application des recommandations figurant dans le rapport du Secrétaire général donnera aux États Membres de cette institution la possibilité de contribuer à la formulation de propositions qui, nous l'espérons, permettront de régler les problèmes qui sont la cause des conflits en général. Dans cet ordre d'idées, ma délégation souhaite rendre hommage aux membres du Groupe de travail spécial pour leur rapport exhaustif et bien structuré.

Les conflits surviennent en général entre et au sein des États à la suite d'une combinaison de facteurs tels que des litiges frontaliers, des divergences politiques, des disparités économiques, une intolérance religieuse et des différences socioéconomiques. Pour résoudre ces conflits, il ne suffit donc pas de comprendre le conflit en soi. Il faut également avoir la pleine coopération de la communauté internationale, notamment des pays industrialisés, en cette ère de mondialisation politique et socioéconomique.

Comme il est indiqué dans le rapport du Groupe de travail (A/55/45), le manque de volonté politique est illustré par l'incapacité des pays donateurs de fournir, en temps opportun, des ressources financières et techniques suffisantes pour régler la plupart de ces problèmes. En Sierra Leone, par exemple, l'incapacité de fournir au Groupe de contrôle (ECOMOG) de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) – la force de maintien de la paix dans la région – un appui logistique approprié dans ses efforts destinés à maîtriser notre guerre insurrectionnelle, est tout à fait éloquent.

Aujourd'hui, plus que jamais, les pays en développement d'Afrique ont besoin de diverses mesures économiques de la part de leurs partenaires développés, telles que l'allègement de la dette, l'ouverture des marchés sans imposition de taxes strictes et élevées, un traitement économique préférentiel et le transfert

de technologies adéquates et appropriées. Ceci à mon humble avis contribuerait substantiellement à l'atténuation du malaise général du sous-développement et à l'identification de solutions face à l'émergence des conflits. À ce stade, ma délégation voudrait exprimer sa reconnaissance à tous nos partenaires du monde développé qui ont fait preuve d'intérêt pour l'allègement de nos problèmes économiques.

Une aide appropriée de la part des pays industrialisés et des divers organes des Nations Unies aidera les nations connaissant des problèmes engendrés par des conflits, tels que le désarmement, la démobilisation et la réinsertion des anciens combattants, notamment des enfants soldats, dans la société civile.

De ce fait, non contente de s'associer aux préoccupations du Secrétaire général sur cette question, ma délégation voudrait demander, en outre, à l'Assemblée générale de mandater le Conseil économique et social d'envisager la création d'un groupe consultatif spécial sur les pays sortant d'un conflit, en vue d'évaluer leurs besoins économiques et d'élaborer un programme d'appui à long terme.

Dans le cadre des conflits et de la reconstruction après les conflits, se pose la question des réfugiés et des personnes déplacées. Les problèmes engendrés par les conflits ne se limitent pas aux zones de conflit, mais affectent également les pays d'accueil, dont l'économie requiert l'attention de la communauté internationale. La réunion ministérielle de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) sur les réfugiés africains, tenue à Khartoum en décembre 1998, a élaboré un projet de recommandations en vue d'aider les pays qui accueillent un grand nombre de réfugiés. Ma délégation estime que ce projet contient des recommandations légittimes qui doivent être prises en considération.

La majorité des conflits en Afrique étant le fait de l'ignorance et l'avarice, la communauté internationale doit accroître ses efforts dans le domaine de la lutte contre la pauvreté. Bien que l'Afrique recèle d'énormes richesses potentielles, la pauvreté reste la cause primordiale des conflits et de l'instabilité sur le continent. Il est donc clair que des campagnes efficaces d'information et d'alphabétisation devraient être organisées aujourd'hui, plus que jamais, au sein des États-nations d'Afrique. Elles doivent s'adresser à des groupes particuliers tels que les catégories vulnérables de la population, y compris les personnes âgées et les handicapés.

En fait, la paix ne peut être durable dans une situation de graves problèmes économiques ou de dénuement, et le développement économique ne peut être assuré dans une atmosphère de guerre, de conflit et d'instabilité. L'Afrique doit donc créer, sans illusion ni pessimisme, une base de ressources humaines bien structurée, en vue de promouvoir son développement économique.

Ma délégation demande à l'Assemblée d'examiner plus en détail toutes les options qui s'offrent aux divers organes des Nations Unies, notamment le Conseil économique et social, pour assurer l'efficacité optimale des campagnes d'alphabétisation en Afrique. Ces dernières pourraient répondre aux problèmes de la pauvreté et contribuer à la nécessaire promotion d'une croissance et d'un développement durables.

Mon gouvernement souhaite obtenir la coopération de ses partenaires de développement pour cultiver en profondeur la question de la volonté politique mutuelle afin de favoriser un climat de confiance entre nos sociétés. Dans ce sens, la Sierra Leone souscrit au développement intégral de la démocratie et de la bonne gouvernance en Afrique. Elle souscrit aussi au développement d'une culture de transparence et de responsabilité, de respect des droits de l'homme et de coexistence pacifique inconditionnelle avec ses voisins.

Ma délégation appuiera toute résolution qui sera établie à l'issue de ces discussions pour s'attaquer aux causes des conflits et promouvoir une paix et un développement durables en Afrique. Elle pense, en effet, que l'Assemblée doit agir maintenant pour faciliter la bonne mise en oeuvre des recommandations du Secrétaire général, ainsi que de celles qui figurent dans le rapport du Groupe de travail spécial.

Si nous voulons que l'Afrique lègue aux générations futures un climat d'harmonie, la logique exige que nous agissions sans attendre et que nos partenaires de développement portent à sa conclusion logique l'idéal mondialement proclamé de partenariat pour le développement international.

M. Belinga-Eboutou (Cameroun) : Ma délégation voudrait tout d'abord présenter aux missions permanentes de Singapour, de Russie et d'Angola ses condoléances très émues à l'occasion des catastrophes aériennes intervenues hier et aujourd'hui. Nous les prions de transmettre aux familles éprouvées l'expression de notre profonde sympathie.

L'Assemblée générale examine aujourd'hui un document fort important : le document A/55/45 intitulé « Rapport du Groupe de travail spécial à composition non limitée chargé d'examiner les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique ».

Permettez-moi avant toute chose d'exprimer toute notre appréciation au prédécesseur de M. Holkeri, S. E. M. Theo-Ben Gurirab, Président de l'Assemblée générale à sa cinquante-quatrième session. Il faut le dire : c'est grâce à sa perspicacité, à sa ténacité, que ce Groupe de travail que nous avons entendu durant toute la cinquante-troisième session, a pu être mis en place. De même, les réunions du Groupe de travail se sont ressenties de son implication personnelle, ainsi que de l'action toute d'engagement, d'audace et de sagesse des Coprésidents, MM. Kishore Mahbubani, de Singapour, et Inocencio Arias, de l'Espagne. L'Afrique leur dit merci.

Le Cameroun a pris part de bout en bout aux travaux du Groupe de travail et se félicite de l'esprit de consensus, de dialogue et de réelle volonté d'aboutir qui a animé tous les participants, conscients qu'ils étaient de l'importance de l'Afrique.

C'est à juste titre que la Déclaration du millénaire, au chapitre VII, demande d'accorder une attention particulière aux problèmes spécifiques de l'Afrique : il en va de la paix et de la sécurité internationales. Dans son rapport au Conseil de sécurité et à l'Assemblée générale en 1998 intitulé « Les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique », le Secrétaire général a fait un certain nombre de recommandations. Il est réconfortant de voir que le Sommet du millénaire a repris les principales recommandations parmi celles-ci, tout comme il est réconfortant de constater que les participants au Sommet ont partagé l'avis du Secrétaire général selon lequel, pour parvenir à une paix et à un développement durables, il faut une approche holistique de la sécurité qui prenne en compte la promotion de la paix, l'élimination de la pauvreté, le développement et la démocratie.

Plusieurs axes prioritaires que contient le rapport du Secrétaire général ont également fait l'objet d'un engagement large, profond et précis dans la Déclaration du millénaire, ce dont nous nous félicitons. Nous pensons notamment à la nécessité d'augmenter l'aide publique au développement; à la nécessité de favoriser

l'accès au marché des produits des pays en développement; à la nécessité d'un investissement privé international et enfin, à la nécessité de prendre à bras-le-corps le lancinant problème du VIH/sida.

C'est dire combien actuelles demeurent les recommandations du Secrétaire général, lesquelles apparaissent désormais comme un fondement indispensable à toute action s'inscrivant dans le cadre des préoccupations exprimées par les chefs d'État et de gouvernement dans la Déclaration du millénaire. C'est dire aussi l'importance que revêt le rapport du Groupe de travail et l'importance que revêt aussi le présent débat. Il nous faut en effet tracer les voies d'avenir.

Lors de la cinquante-quatrième session, nous avons, en créant le Groupe de travail, assigné à ce dernier un mandat important : celui qui consiste à suivre l'application de la mise en oeuvre des recommandations faites par le Secrétaire général si l'on veut assurer une paix et un développement durables en Afrique. Nous sommes heureux de constater que le Groupe de travail s'est mis résolument au travail, a tenu trois sessions et nous a présenté l'important document auquel je me réfèrais tout à l'heure. Ce document est si bien fait et si complet que, dans le document A/55/431, le Secrétaire général a indiqué qu'il n'a pas présenté un rapport sur le point 50 sous examen parce que le rapport du Groupe de travail était largement suffisant.

Il est heureux que, dans l'accomplissement de son mandat, le Groupe de travail est voulu faire – que l'on me passe l'expression – de l'ordre dans la maison. Et ceci, en mettant ensemble tous les acteurs en Afrique. Au cours des séances devenues mémorables, les différents intervenants – Secrétariat, les fonds et programmes, les agences ainsi que les institutions de Bretton Woods – se sont présentés devant le Conseil pour indiquer quelles étaient les mesures que les uns et les autres prenaient pour se conformer aux recommandations du Secrétaire général. Ils nous ont dit non seulement les actions prises mais aussi, et surtout, les obstacles rencontrés. C'est dire combien les réunions du Groupe de travail ont été fort utiles.

Et nous avons reconnu qu'un effort louable a été fait dans le cadre de la mise en oeuvre des recommandations du Secrétaire général. Nous avons également – et ceci est tout à fait normal – reconnu, souligné que beaucoup restait encore à faire, tellement la tâche est importante et que, pour faire un pas supplémentaire, il nous fallait beaucoup, beaucoup de volonté politique,

car les domaines retenus relèvent tous de cette volonté politique. Il s'agit de l'augmentation de l'aide publique au développement. Il s'agit des mesures pour l'allègement du fardeau de la dette. Il s'agit de la volonté de s'engager dans un combat sans merci contre le VIH/sida.

Beaucoup de bonnes volontés se manifestent çà et là dans la traduction des recommandations du Secrétaire général. Il ne faut pas oublier que nos pays respectifs, conscients du fait que leur développement est leur principale responsabilité, consentent d'énormes sacrifices pour mettre en place un environnement politique, économique qui favorise le développement. Mais hélas, nous l'avons constaté, l'aide promise par la communauté internationale tarde à venir. L'objectif, convenu d'un commun accord de consacrer à celle-ci 0,7 % du PNB des pays donateurs, n'est atteint que par un petit nombre de pays, qui n'atteint même pas le nombre des doigts de ma main. Il n'y a que quatre pays qui ont atteint voire dépassé l'objectif de 0,7 %. C'est pour cela – et nous nous en félicitons – que cet objectif a été réaffirmé par les chefs d'État au Sommet du millénaire. Compte tenu de l'unanimité qui s'est dès lors exprimée, nous avons bon espoir que tout sera mis en oeuvre par nos partenaires pour que cet objectif soit atteint.

L'autre problème débattu de long en large est celui de la dette. Il faut en convenir, ce problème n'a à ce jour pas trouvé une solution durable. Les différentes pistes préconisées ne prennent toujours pas en compte toutes les réalités qui sont multiples, diverses et ô combien complexes.

Mon pays est reconnaissant d'avoir été élu récemment à l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés. Nous espérons que les conditions d'éligibilité à cette initiative pourraient être rendues beaucoup plus souples et que ses avantages pourraient être élargis à un plus grand nombre de pays. Nous sommes d'avis que, pour parvenir aux résultats escomptés, il est nécessaire d'apporter toutes les contributions au Fonds d'affectation spéciale pour le financement de l'Initiative. Nous lançons un appel aux pays donateurs pour qu'ils fassent et qu'ils continuent à faire preuve de leur engagement, de leur volonté politique et de leur générosité dans ce sens.

Le Secrétaire général a pour sa part proposé de procéder à l'annulation, une fois pour toutes, de la dette des pays les moins avancés d'Afrique et trouver

des solutions efficaces pour le traitement de la dette des autres catégories des pays africains. Nous espérons que le Groupe de travail pourra continuer à explorer les pistes pour que cette proposition puisse devenir réalité.

Sur la question du VIH/sida, le Groupe de travail a demandé à l'Assemblée générale d'accorder une attention particulière aux effets dévastateurs de la pandémie. Dans cet ordre d'idées, ma délégation – et nous l'avons dit ici il y a quelques jours – soutient la convocation d'une session spéciale de l'Assemblée générale pour examiner d'une façon concertée, avec tous les partenaires et tous les acteurs, les différents contours de ce mal du siècle, y compris les propositions faites par le Groupe de travail.

Faut-il encore le rappeler, avec les progrès réalisés par nos pays en matière de bonne gouvernance et en matière de démocratisation, la pauvreté et les autres problèmes de développement resteront d'ici quelques années, les principales sources de conflit en Afrique si une action vigoureuse et soutenue n'est pas entreprise pour les endiguer.

Au regard de toutes ses observations, je me serais risqué à des propositions, mais tout de suite je suis heureux de m'associer aux propositions fort constructives faites ce matin par le distingué Ambassadeur du Togo, en sa qualité de représentant du Président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine. Je voudrais donc, avec votre permission, insister sur quelques-unes qui sont susceptibles de contribuer à la rationalisation des activités de notre Groupe de travail dans l'accomplissement de son mandat. Première suggestion : il s'agit de proroger le mandat du Groupe de travail. Deuxième suggestion : mettre en place, à l'intérieur du groupe de travail, des termes de références pour mesurer les progrès accomplis. Ceci pourrait se faire dans le cadre d'une évaluation sectorielle ou thématique au lieu de couvrir toutes les questions examinées dans le rapport du Secrétaire général.

Troisième proposition : le Conseil économique et social pourrait, en fait, il devrait même apporter une contribution remarquable dans cet exercice. En effet, dans le cas de son mandat de suivi et de coordination, le Conseil économique et social peut créer en son sein des groupes ad hoc pour suivre des domaines spécifiques. Une collaboration étroite avec le Conseil de sécurité qui a déclaré que la pauvreté était une menace à la paix et à la sécurité internationales et, avec l'Assem-

blée générale, serait particulièrement indiquée dans cet effort.

Bien plus, le débat de haut niveau du Conseil économique et social en l'an 2001, qui sera consacré au rôle de l'ONU dans le soutien des efforts de l'Afrique pour un développement durable sera l'occasion de prendre des mesures concrètes dans ce sens. C'est le lieu de dire qu'en l'an 2001, on s'attend à ce que le Conseil économique et social formule les termes de ce contrat de solidarité que nous ne cessons d'appeler de tous nos vœux entre l'Afrique et le reste de la communauté internationale.

M. Erwa (Soudan) (*parle en arabe*) : Je voudrais, pour commencer, présenter mes plus profondes condoléances à la délégation, au Gouvernement et au peuple ami de Singapour à l'occasion de la catastrophe aérienne qui les a récemment frappés. Nous espérons que Dieu leur apportera le réconfort dans leur dure épreuve.

Ma délégation souhaite féliciter et remercier les deux Vice-Présidents du Groupe de travail spécial à composition non limitée chargé d'examiner les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique, S. E. l'Ambassadeur Kishore Mahbubani de Singapour et son collègue, S. E. l'Ambassadeur Inocencio Arias de l'Espagne, pour les immenses efforts qu'ils ont déployés dans le cadre de leurs fonctions. Nous rendons hommage à leur compétence et à leur patience qui ont permis au Groupe de parvenir à un consensus sur de nombreux problèmes épineux et difficiles.

Ma délégation souhaite également exprimer sa gratitude au Secrétaire général de l'ONU, M. Kofi Annan, qui a exprimé un intérêt très vif pour les problèmes et les préoccupations de l'Afrique et a suivi de près le processus de mise en oeuvre des recommandations contenues dans le rapport qu'il a soumis au conseil de sécurité et à l'Assemblée générale en avril 1998 (A/52/871).

L'Assemblée générale a pris une décision sage en demandant dans sa résolution A/54/234, la constitution d'un groupe de travail spécial à composition non limitée chargé d'assurer le suivi des recommandations formulées par le Secrétaire général dans son rapport sur les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique. Nous pensons que c'était là une réalisation et une étape importantes pour déterminer les progrès réalisés dans la mise

en oeuvre de nombreuses initiatives prises par l'ONU pour affronter et régler les problèmes qui affligent le continent africain.

La création du Groupe de travail a donné aux États Membres une chance sans précédent de contribuer à la forme et au contenu des initiatives visant à mettre en oeuvre les recommandations du Secrétaire général.

Nous souhaitons également féliciter le Groupe de travail d'avoir tenu des consultations avec les représentants des institutions de l'ONU et de Bretton Woods. Il s'est agi, en effet, d'une méthode novatrice qui a permis d'augmenter considérablement la qualité du contenu des recommandations du Groupe de travail dont nous sommes présentement saisis.

Le Groupe de travail a éprouvé d'énormes frustrations durant ses trois sessions du fait des piètres progrès qui ont été accomplis dans l'application de certaines recommandations que le Secrétaire général a présentées en avril 1998. Cela a été également vrai en ce qui concerne les conclusions décevantes auxquelles le Groupe de travail est parvenu quand il a tenté d'identifier les divers facteurs qui entravent la mise en oeuvre des recommandations. Le Groupe a, en effet, constaté les problèmes ci-après : manque de volonté politique de la part de la communauté internationale, insuffisance de financement de l'aide publique, diminution des ressources de base du PNUD, accès limité aux technologies, détérioration générale de la santé publique, faiblesse du secteur privé et des structures économiques, difficultés de coordination des différentes initiatives consacrées à l'Afrique et absence de mécanismes efficaces pour le suivi de la mise en oeuvre de ces initiatives et de solutions adéquates qui permettent de surmonter les obstacles qui entravent cette mise en oeuvre.

Compte tenu de ces conclusions, les responsabilités de l'Assemblée générale dans la poursuite du processus de suivi de la mise en oeuvre des recommandations du Secrétaire général sont confirmées, d'autant plus que le manque de temps n'a pas permis au Groupe de travail de s'étendre sur tous les thèmes.

C'est pourquoi la délégation soudanaise est profondément convaincue que le Groupe de travail est en mesure de poursuivre sa mission et de jouer un rôle vital dans la promotion de la mise en oeuvre des diverses recommandations du Secrétaire général. Nous approuvons donc la proposition tendant à renouveler le

mandat du Groupe de travail. Nous approuvons également la poursuite, par le Conseil économique et social de ses travaux consistant à coordonner et à diriger le suivi et la mise en oeuvre de ces recommandations, et à identifier les mesures nécessaires à cet effet, d'autant plus qu'au cours de l'année prochaine, le Conseil examinera le rôle du système des Nations Unies dans le soutien des efforts déployés par les pays africains pour réaliser un développement durable.

Pour conclure, je voudrais rappeler que les vives discussions tenues au cours des deux dernières années au sujet des recommandations du Secrétaire général relatives à la paix et au développement durables en Afrique ont réussi à renforcer l'idée que la paix et le développement représentent les deux faces de la même médaille et qu'ils sont donc indissociables. La délégation soudanaise exhorte, par conséquent, le Conseil économique et social à examiner l'idée de la création de Groupes consultatifs non seulement pour les pays qui sortent de conflits, mais également pour ceux qui sont encore en situation de conflit, afin de définir leurs besoins économiques et leurs exigences en matière de développement. La délégation soudanaise prie le Conseil d'examiner également la proposition d'un programme de soutien à long terme, conformément à l'idée convenue du passage de l'assistance au relèvement, à la reconstruction et au développement. Par ailleurs, l'appel lancé par ma délégation revêt une importance objective à la lumière du rapport qui a été récemment établi, à la demande du Secrétaire général, par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) en coopération avec neuf autres organisations internationales afin de sauver la région de la corne de l'Afrique de la menace de la famine qui pèse sur la vie de 70 millions de personnes, soit la moitié de la population de la région.

Il est important que les gouvernements concernés contribuent à la mise en oeuvre de la stratégie alimentaire qui a été élaborée dans ce rapport. La communauté internationale et, en particulier, les partenaires au développement, doivent apporter l'aide extérieure nécessaire pour renforcer les efforts déployés dans ce domaine; ils doivent s'attaquer aux causes profondes et aux conséquences des conflits afin de réaliser la stabilité politique et économique des pays de la corne de l'Afrique et permettre aux peuples du continent africain de s'élancer vers les horizons du développement durable.

M. Ben Mustapha (Tunisie) (parle en arabe) : Je voudrais commencer par exprimer notre profond regret et présenter nos condoléances aux délégations de Singapour et de l'Angola à l'occasion des deux accidents d'avion qui ont fait de nombreuses victimes.

La délégation de mon pays voudrait exprimer sa reconnaissance au Groupe de travail spécial à composition non limitée chargé d'étudier les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique. Je lui sais gré de son rapport complet qui éclaire le débat d'aujourd'hui. Ce rapport sur les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique est d'une importance capitale pour nous Africains, compte tenu des tensions, des conflits et du niveau de développement en Afrique qui, de l'avis de tous, reste en dessous du niveau de développement international, notamment au début du nouveau millénaire dont nous voulons tous qu'il soit un millénaire de développement harmonieux, de solidarité, de paix et de stabilité à l'échelon international.

Il ne fait aucun doute que si nous examinons de façon réaliste la situation du continent africain à la lumière des grandes transformations mondiales, nous constaterons que l'échec auquel se sont heurtés la majorité des pays de cette région dans leurs efforts visant à réaliser des transformations positives dans les domaines économique, social et politique, est dû essentiellement à des facteurs profonds et accidentels qui se sont conjugués pour priver notre continent de la possibilité de connaître ces transformations. Il est très important que, dans cette conjoncture historique, la communauté internationale prenne conscience de cette réalité et qu'elle soutienne notre continent, aussi lourde que soit cette tâche. Car, alors que nous aspirons aujourd'hui à la mondialisation des relations internationales, nous ne saurions accepter que ce continent reste marginalisé et pris dans un cercle vicieux, au bord du désespoir de ne pas pouvoir surmonter ses difficultés, rattraper le reste du monde et atteindre l'objectif que nous nous sommes tous fixés au Sommet du millénaire, après avoir évalué la situation mondiale et les moyens de relever de nouveaux défis.

Cependant, si nous examinons de près la réalité africaine d'aujourd'hui, il serait difficile de ne pas reconnaître les efforts immenses qui ont été déployés et les grands sacrifices ont été consentis par de nombreux pays africains pour surmonter ces difficultés et répondre, comme les autres pays du monde, aux exigences

de la réalité actuelle. Il faut également être conscient du fait qu'aussi conséquents que puissent être leurs efforts et leurs sacrifices, les pays africains ne pourront surmonter individuellement leurs difficultés et satisfaire les exigences du développement, de la stabilité et de la paix. Par conséquent, la communauté internationale continue, plus que jamais, d'avoir une responsabilité à l'égard de la réalité africaine. Elle doit même être renforcée au plan international par un effort multilatéral collectif, notamment au niveau des institutions financières internationales. Bien naturellement, l'ONU, dont la philosophie est fondée sur l'universalisme et la solidarité, reste à la tête des organisations qui sont en mesure d'élaborer le plan approprié qui mette en relief la complexité de la réalité africaine et l'urgence d'une action internationale à son égard.

La paix et la sécurité en Afrique, qui sont l'une des grandes préoccupations de la communauté des nations, restent intrinsèquement liés au degré d'amélioration des conditions économiques des pays africains. La responsabilité de la communauté internationale de préserver et renforcer la paix et la sécurité internationales dépend donc du degré de sa contribution aux efforts de développement économique et social d'autant plus que, comme je l'ai déjà souligné, les pays africains ont montré des dispositions qui nous encouragent à les appuyer dans leurs intenses efforts et dans les immenses sacrifices qu'ils ont consentis.

Nous reconnaissons que les chances de l'Afrique d'entrer en scène en tant que partenaire dans la mondialisation des rapports internationaux et dans la dynamique économique internationale continuent de dépendre avant tout des Africains. Cependant, cet objectif ne peut être atteint que si, d'une part, la communauté internationale s'engage, aux plans bilatéral et multilatéral, à accompagner l'Afrique dans ses profondes transformations tout en prenant en compte les particularités de ce continent, et si, de l'autre, les groupes africains eux-mêmes s'engagent à satisfaire aux exigences du nouveau siècle. Il s'agit là d'une responsabilité qui reste, à nos yeux, collective, où les rôles sont partagés, d'une part, entre les Africains et, de l'autre, entre l'Afrique et ses partenaires internationaux.

C'est avec satisfaction que nous notons les progrès qui ont été réalisés par l'Organisation des Nations Unies dans la mise en oeuvre des recommandations du Secrétaire général dans les domaines du maintien de la paix, de la protection des civils touchés par les conflits armés. De même, nous notons les progrès accomplis

par l'Organisation dans l'amélioration de la situation humanitaire des réfugiés et dans l'atténuation des incidences sociales et matérielles pendant le processus de consolidation de la paix post-conflit. Nous nous félicitons également des mesures diverses qui ont été prises pour accroître le financement du développement, promouvoir les droits de l'homme et la primauté du droit, éliminer toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, mettre l'accent sur le développement social, garantir la sécurité alimentaire, alléger la dette et faciliter l'accès aux marchés mondiaux. Nous notons également avec plaisir les événements positifs qui se sont produits sur le front africain, notamment dans le domaine politique. Ces événements comprennent l'établissement, dans de nombreux pays africains, d'institutions constitutionnelles qui ont conduit à la mise en place d'un nouveau système de relations lequel a contribué à l'instauration d'un environnement démocratique favorable à l'amélioration du climat politique interne et à l'ouverture de nouvelles perspectives économiques.

Malgré tous ces faits positifs que le Secrétaire général a relevés dans son rapport, nous estimons qu'il reste encore beaucoup de difficultés à surmonter, notamment le manque de ressources et de capacités permettant l'utilisation des nouvelles technologies nécessaires au développement. Il ne fait aucun doute que les conflits qui se déroulent actuellement sur le continent ont empêché les nations africaines de réaliser leurs objectifs de développement et d'adopter dans les domaines politique, économique, social et administratif, les réformes qui sont indispensables car elles sont étroitement liées à la stabilité.

Comme nous l'avons déjà dit, les conflits sont la principale cause du retard que le continent africain a accumulé dans son développement. L'Afrique compte le plus grand nombre de pays les moins avancés et elle a le revenu par habitant le plus faible au monde. Confronter les problèmes variés auxquels se heurte l'Afrique devrait demeurer la principale priorité de la communauté internationale au cours de cette période particulièrement critique que traverse ce continent. Comme je l'ai déjà dit, l'Afrique a le plus grand nombre de conflits et de réfugiés et de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays. De plus, les guerres et les tensions ont transformé le continent en un terrain fertile pour les maladies et les autres fléaux dont l'humanité vient de faire l'expérience récemment.

Cette réalité ne devrait pas nous mener au pessimisme ou au désespoir. En fait, elle devrait être considérée comme un défi que nous devons tous relever avec la plus grande détermination sur le plan international. La pauvreté et la destitution ne sont pas simplement des causes du sous-développement sous toutes ses formes, elles sont aussi des sources directes de conflits internes et internationaux. La pauvreté et les tragédies sont telles qu'elles empêchent l'homme de se consacrer à l'édification d'un avenir meilleur. À notre avis, ce sont ces réalités qui sont la cause principale des conflits en Afrique.

Notre président, M. Zine El Abidine Ben Ali, a, à de nombreuses reprises, souligné que l'Afrique n'est pas le seul continent qui soit en danger. Il l'a fait tout récemment lors de l'Assemblée du millénaire et de la réunion au sommet du Conseil de sécurité. C'est la raison pour laquelle nous avons proposé la création d'un fonds mondial de solidarité qui serait utilisé pour atténuer la pauvreté en Afrique et sur les autres continents et aider les sociétés des pays les moins avancés à relever le défi de la misère et de la marginalisation de manière à promouvoir la stabilité sociale et économique, et à améliorer ainsi la situation politique.

La prévention des conflits demeure l'un des fondements de l'action internationale. Cette prévention doit donc prendre en compte les diverses dimensions du problème et, au premier chef, la dimension économique. La communauté internationale s'est toujours efforcée de prévenir les conflits et les tensions sur le continent africain. La stratégie adoptée jusqu'à présent s'est toutefois avérée incapable de donner des résultats dans les domaines économique et social car elle a toujours été dénuée de la philosophie nécessaire pour consolider la stabilité après les conflits. Je crois que si une nouvelle stratégie était adoptée, nos perspectives de paix et de sécurité en seraient considérablement améliorées.

À nos yeux, le Conseil de sécurité demeure le principal organe chargé d'assurer la paix et la sécurité dans le monde. Étant donné la nature délicate de nombreux conflits africains et les dangers potentiels qu'ils posent, le renforcement du Mécanisme pour la prévention, la gestion et le règlement des conflits en Afrique, que l'Organisation de l'unité africaine (OUA) a créé en 1993, est aussi une priorité très importante et urgente. C'est pourquoi nous nous féliciterions des initiatives prises à cet égard, à l'échelon international, en particulier par des pays amis en vue de renforcer les capacités

de l'Afrique dans le domaine du maintien de la paix. Nous réaffirmons également le rôle régional de l'OUA, ainsi que la légitimité internationale du Conseil de sécurité et son rôle principal dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Pour finir, nous nous félicitons des recommandations contenues dans le rapport du Groupe de travail. Nous pensons cependant que la responsabilité à laquelle le continent africain est confronté est une responsabilité collective qui exige la création de mécanismes appropriés pour faire face aux causes multidimensionnelles des conflits. Nous tenons à souligner également que ces stratégies, qu'elles soient multilatérales ou bilatérales, doivent être accompagnées d'une intervention des institutions financières internationales. Le continent africain appelle de tous ses vœux la stabilité et la sécurité qui lui permettront de reprendre sa place dans le monde et de parvenir au développement durable en ce nouveau millénaire – dont nous avons tous convenu qu'il doit être un millénaire de paix, de stabilité et de développement.

M. Menkerios (Érythrée) (*parle en anglais*) : D'emblée, je voudrais saisir cette occasion pour offrir nos plus sincères condoléances au Gouvernement et au peuple de Singapour pour les tragiques pertes de vie qui ont résulté de l'accident d'avion qui s'est produit hier.

Permettez-moi, Monsieur le Président, de vous féliciter pour le talent avec lequel vous dirigez les travaux de la cinquante-cinquième session de l'Assemblée générale. De plus, permettez-moi de rappeler une fois de plus la reconnaissance de ma délégation à l'égard du Secrétaire général pour les initiatives qu'il a prises en faveur de l'Afrique, en général, et pour ses efforts dans le domaine de la paix, de stabilité et du développement durable sur ce continent, en particulier.

Nous souhaitons en outre rendre hommage au Groupe de travail spécial à composition non limitée chargé d'examiner les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique, établi pour suivre la mise en oeuvre des recommandations que le Secrétaire général a faites à ce sujet, groupe qui, au cours de l'année écoulée, sous la présidence de la Namibie et la vice-présidence de Singapour et de l'Espagne, a entrepris une étude et a lancé un débat sur le renforcement de la paix et du développement en Afrique, et a formulé des recommandations dans ce sens. Nous remercions également le Groupe de

travail du rapport succinct qu'il a présenté à ce propos, lequel englobe l'éventail le plus complet des domaines traités par le Groupe.

Dans nos déclarations antérieures, nous avons indiqué que les problèmes de l'Afrique, qu'ils soient politiques ou économiques, ont des causes externes et internes. Nous avons constaté que le continent a hérité d'une multitude de problèmes de son passé colonial, qui touchaient de façon fondamentale les bases sociales, politiques et économiques de ses sociétés, limitant sa capacité actuelle d'atteindre la stabilité et le développement. Il faudra du temps pour régler ces problèmes, qui remontent à plusieurs générations, et cela ne sera pas facile. Nous estimons qu'il faudra plus d'une génération pour éliminer le legs colonial, que nous le reconnaissons en tant que tel ou non.

Nous souhaitons en outre souligner que les problèmes actuels de l'Afrique sont aussi causés par les failles des Africains eux-mêmes, et cela est de plus en plus vrai avec le temps qui passe. Par conséquent, les solutions aux problèmes de l'Afrique doivent donc venir, de façon prioritaire, de nous-mêmes les Africains. En fait, il est heureux que l'ONU ait su être l'instance appropriée et que le Secrétaire général ait lancé le programme visant à renforcer la capacité de l'Afrique de venir à bout de ses problèmes d'instabilité et de sous-développement.

Le rapport (A/55/45) du Groupe de travail spécial à composition non limitée présente un tableau des progrès accomplis dans la mise en oeuvre des recommandations du Secrétaire général, et des obstacles qui s'opposent à la mise en oeuvre efficace de ces recommandations. Il a également formulé des recommandations en vue d'actions futures. Fondamentalement, nous souscrivons au contenu du rapport et à l'esquisse générale des recommandations du Groupe de travail. Nous souhaitons cependant faire quelques brèves observations sur les efforts consentis par les pays africains eux-mêmes pour favoriser la paix, la stabilité et le développement.

Nous avons dit que, même si les problèmes de sous-développement de l'Afrique peuvent être attribués principalement à une kyrielle de maux hérités du passé, l'incapacité continue de l'Afrique de faire face à ces problèmes provient en particulier de carences internes. C'est, en effet, l'appât du gain, la dictature ou l'ineptie de certaines élites dirigeantes de l'Afrique qui continuent de dresser le continent contre lui-même, affai-

blissant ainsi sa capacité de régler ses problèmes de sous-développement. De plus en plus d'Africains reconnaissent ce fait, et des changements appropriés sont apportés à l'échelle du continent, même s'ils se font lentement et, dans la plupart des lieux, passent inaperçus.

Bien qu'il soit évident que les conflits à l'intérieur de pays africains et entre ceux-ci se poursuivent sans relâche, limitant la capacité du continent de se concentrer sur le développement, il est également vrai que, comme nous l'avons dit par le passé sur cette même question, des changements positifs ont, bien sûr, eu lieu dans de nombreuses régions de l'Afrique, surtout au cours de la dernière décennie. Des régimes qui sont attachés à l'édification d'institutions démocratiques, à l'adoption de stratégies de développement saines axées sur leurs besoins et leurs capacités et, ce qui est plus important, au renforcement de la coopération régionale pour une intégration éventuelle ont fait leur apparition. Malgré les énormes problèmes rencontrés, il est probable que le processus amorcé par ces régimes se poursuivra, car il est soutenu par un nombre croissant d'Africains qui ne sont plus prêts à accepter qu'on les empêche de participer à la vie économique, politique et sociale de leurs sociétés. Les pays africains intensifient également leurs efforts concertés, par l'entremise de l'Organisation de l'unité africaine et d'organisations sous-régionales, pour régler les conflits, accroître la coopération économique et faire face aux questions humanitaires.

Pour que le développement en Afrique soit durable, il faut que ces efforts, ainsi que les efforts positifs consentis par divers pays, soient appréciés à leur juste valeur et adéquatement soutenus. Le continent est doté de ressources, tant humaines que matérielles. Ce qui lui manque, et continue de lui manquer, c'est la mise en valeur de ces ressources, surtout des ressources humaines, et des institutions appropriées qui permettront une plus vaste participation des Africains à la vie politique et économique de leurs pays.

C'est dans ces domaines que l'Afrique a besoin d'un partenariat avec la communauté internationale. Nous sommes heureux de constater que l'ONU joue le rôle de chef de file dans la création d'un cadre à ce partenariat. Pour terminer, nous voudrions souligner que ce partenariat est nécessaire pour assurer le bien-être général et mutuel de tous les nations du monde; il ne doit pas être considéré comme une aide sociale pour le seul bénéfice de l'Afrique.

M. Akeju (Nigéria) (*parle en anglais*) : Je tiens à ce moment-ci à offrir, au nom de ma délégation, nos sincères condoléances aux Gouvernements et aux peuples de l'Angola et de Singapour pour les pertes de vie encourues par suite des récentes catastrophes aériennes.

La délégation nigériane se félicite de l'occasion offerte à l'Assemblée générale de se concentrer une fois de plus sur la situation en Afrique, cette fois-ci sur la base du rapport du Groupe de travail spécial à composition non limitée chargé d'examiner les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique (A/55/45). Je remercie le Secrétaire général des efforts inlassables qu'il a déployés pour faire en sorte qu'une assistance soit apportée à l'Afrique pour l'aider à sortir de ses difficultés actuelles. Je tiens également à saisir cette occasion pour exprimer notre profonde reconnaissance au Président de l'Assemblée générale, à son prédécesseur, S. E. M. Theo-Ben Gurirab, et aux deux Vice-Présidents du Groupe de travail, les Représentants permanents de Singapour et de l'Espagne, pour l'excellent travail qu'ils ont accompli.

La décision que le Conseil de sécurité a prise en 1997 de jeter un regard critique sur le continent africain était véritablement la bienvenue. Il n'y a aucun doute que la paix est une condition préalable au développement. Comme l'expérience africaine l'a prouvé, l'absence de paix pourrait être l'un des principaux facteurs qui entravent le développement. En 1998, il y avait en Afrique 11 grands conflits, qui touchaient 26 des 48 pays de l'Afrique subsaharienne. Ces conflits ont eu de graves conséquences pour l'économie de ces pays, qui figurent déjà parmi les pays les plus pauvres du monde. La crise du développement est devenue endémique dans la plupart des pays africains. Elle provient de multiples causes, y compris du faible niveau d'éducation, des privations sociales et économiques et de maladies telles que le VIH/sida et le paludisme. Sur le plan économique, le continent se trouve de plus en plus marginalisé tandis que d'autres régions du monde s'engagent dans l'ère de l'information et de la révolution des communications.

Dans ce contexte, la délégation nigériane attache une grande importance au rapport du Groupe de travail et aux diverses recommandations qu'il contient. Il est, en effet, indispensable d'élaborer de nouvelles approches et mesures pour venir à bout de ces problèmes qui ont des conséquences graves pour la paix et le déve-

loppement socioéconomique du continent africain et de sa population. À cet égard, il est encourageant de noter que le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés a redoublé d'efforts dans les domaines de la sécurité et de l'assistance humanitaire en vue d'améliorer le sort des quelque 8,1 millions de réfugiés que l'Afrique compte, sur les 22 millions de personnes réfugiées dans le monde. Il est également essentiel de signaler les progrès qui ont été enregistrés dans le domaine des droits de l'homme et du renforcement de la primauté du droit, comme cela a été mentionné dans la Déclaration et le Plan d'action que la Conférence ministérielle sur les droits de l'homme de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) a adoptés en avril 1999.

Il convient également de rappeler les efforts de collaboration qui sont menés par la communauté internationale pour trouver une solution aux problèmes politiques et économiques de l'Afrique, parmi lesquels nous pouvons mentionner la tenue au Caire en avril dernier du Sommet Afrique-Europe qui portait notamment sur les questions de la dette, du commerce et de l'accès des produits africains aux marchés, l'Accord de Cotonou sur le nouveau cadre de coopération entre les pays de l'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique et l'Union européenne, et l'adoption par le Congrès des États-Unis de la Loi sur l'Afrique : croissance et perspectives, qui vise à promouvoir les échanges avec l'Afrique en abaissant ou en éliminant les droits et les quotas qui frappent les produits de la région.

Qui plus est, il est encourageant de noter le nombre accru de donateurs et d'institutions financières qui se préoccupent réellement des problèmes économiques de l'Afrique. À cet égard, nous nous félicitons des efforts déployés par la Banque mondiale et du Fonds monétaire international (FMI) au titre de l'Initiative en faveur de l'allègement de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE), et de la Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance. D'après le rapport, ces deux programmes doivent permettre d'alléger la dette de manière plus rapide, plus poussée et plus large, de réduire la pauvreté et de mettre en place une politique axée sur la croissance. Cependant, au Nigéria, nous sommes d'avis que, quels que soient les efforts qui seront faits pour remédier aux problèmes posés par les conflits et pour instaurer une paix durable en Afrique, les pays africains ne pourront aboutir aux résultats souhaités que si l'on trouve une réelle solution au problème de la dette extérieure. Cette solution doit dépass-

ser l'Initiative PPTE et aller jusqu'à l'effacement pur et simple des dettes contractées par ces pays.

Comme le Secrétaire général l'a indiqué dans son rapport, un grand nombre d'obstacles s'opposent à l'application des initiatives destinées à faire face aux conflits et à promouvoir un développement durable en Afrique. Ces obstacles vont de problèmes qui trouvent leur origine dans les pays africains eux-mêmes au problème de l'abandon, par la communauté internationale, des responsabilités qu'elle a prises. Le manque de volonté politique qui constitue sans aucun doute un obstacle de taille se traduit en particulier par le refus des parties belligérantes de mettre en oeuvre les accords de paix dans certaines zones de conflit en Afrique. C'est la cause principale de l'impasse dans laquelle se trouvent un grand nombre de pays africains en proie à des conflits notamment en Afrique centrale. Néanmoins, le manque de ressources financières pour appliquer les recommandations concernant le niveau de l'aide publique au développement et pour mettre en oeuvre les programmes financés par l'ONU constitue un problème tout aussi grave pour l'ensemble du continent.

Il est clair que le problème des ressources humaines en Afrique a été exacerbé par la crise du VIH/sida. D'après le rapport, sur les 34 millions de cas de VIH/sida recensés dans le monde, 24 millions l'ont été en Afrique. L'Afrique a déjà perdu 10 millions de personnes à cause de cette terrible maladie. Il en va de même pour le paludisme. Sur les 400 millions de cas de paludisme dans le monde, 300 millions de personnes atteintes se trouvent en Afrique et cette maladie cause 2 millions de décès par an. Ces maladies ne représentent pas seulement un grave problème de santé. Elles constituent également des obstacles économiques auxquels cette auguste Assemblée devra, suite à ce rapport, faire face de toute urgence.

Dans la recherche de solutions aux problèmes de l'Afrique, on s'est toujours entendu pour reconnaître que le destin de l'Afrique se trouvait dans ses propres mains. Ainsi, dans des circonstances très difficiles, les pays africains ont eux-mêmes assumé la principale responsabilité de prendre diverses initiatives aux niveaux national, sous-régional et continental pour faire face aux multiples défis qui entravent leurs efforts de développement et la plupart d'entre eux commencent déjà à s'attaquer à ces problèmes. Cela se reflète non seulement dans les réformes économiques radicales qu'ils ont engagées, mais également dans le processus de démocratisation plus poussée et d'autres initiatives telles

que le mécanisme de maintien de la paix (ECOMOG), de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Toutes ces initiatives méritent d'être mentionnées et appuyées par la communauté internationale.

Les efforts entrepris par les pays africains, sous les auspices de l'OUA, pour renforcer la capacité du continent dans les domaines de la prévention, de la gestion et du règlement des conflits méritent d'être salués. Le processus de la Conférence ministérielle sur la sécurité, la stabilité, le développement et la coopération en Afrique engagé par l'Afrique en est un exemple. Il s'agit là d'une initiative courageuse que les pays africains ont prise pour parvenir à la stabilité politique et au développement économique. Au titre de cette initiative, le règlement des problèmes intimement liés de sécurité, de stabilité, de développement et de coopération que rencontrent de nombreux pays africains n'est plus envisagé de manière séparée mais comme un processus qui permettra de résoudre ces problèmes. Nous recommandons vivement au Groupe de travail spécial à composition non limitée de prendre sérieusement en considération dans le cadre de ses travaux futurs la Déclaration des ministres africains qui figure dans le document final de la Conférence.

Pour finir, nous recommandons de proroger le mandat du Groupe de travail pour lui permettre de poursuivre l'excellent travail qu'il accomplit sur certaines questions spécifiques et tout particulièrement en ce qui concerne l'application des principes de la Déclaration du millénaire et notamment la section VII intitulée « Répondre aux besoins spéciaux de l'Afrique ».

M. Lavrov (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : La Fédération de Russie est heureuse de noter le rôle croissant que les pays africains jouent dans les affaires mondiales. Sans une participation pleine et active des pays africains dans la vie de la communauté mondiale, il sera impossible de promouvoir un développement et une coopération fructueuse à l'échelle mondiale ou de créer un système complet et stable de sécurité internationale fondé sur la Charte des Nations Unies et orienté vers le XXI^e siècle.

En même temps, les conflits qui se poursuivent en Afrique continuent d'être l'un des problèmes les plus graves du monde aujourd'hui. L'avenir du continent dépend dans une large mesure du règlement rapide et efficace de ces conflits, surtout par des moyens politiques et diplomatiques. Tout en préservant la responsa-

bilité principale du Conseil de sécurité dans le domaine du maintien de la paix et de la sécurité internationales, et le respect indéfectible des principes de la Charte des Nations Unies, la priorité doit être accordée à une coordination étroite de l'activité de l'ONU en la matière avec les efforts des pays africains eux-mêmes, de l'Organisation de l'unité africaine et les autres organisations africaines.

Il est important d'appuyer les efforts que l'Afrique déploie pour développer son propre potentiel de consolidation de la paix, tout en jetant les bases d'une sécurité collective et en prévenant le trafic illégal d'armes et de munitions. En fin de compte, on pourra envisager de créer un système panafricain efficace dont le but serait de prévenir et de régler les conflits et de s'atteler à la tâche complexe de la reconstruction après les conflits. Un rôle clef est joué dans ce domaine, comme il se doit, par l'Organisation de l'unité africaine, qui dispose du meilleur potentiel à cet effet. Nous apprécions également le travail accompli par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, la Communauté de développement de l'Afrique australe et l'Autorité intergouvernementale pour le développement.

Si on ne trouve pas une solution durable et à long terme aux conflits en Afrique, il sera impossible de permettre aux pays du continent de s'engager sur la voie d'un développement stable et dynamique et de s'intégrer pleinement dans l'économie mondiale. D'autre part, la pauvreté et les graves problèmes sociaux et économiques de nombreux pays africains n'entravent pas seulement leur développement mais ils sont également des sources de conflits.

C'est pourquoi la Russie estime qu'il faut examiner et régler de façon globale les problèmes militaires, politiques, sociaux, économiques, humanitaires, ethniques et autres de l'Afrique. Il faut développer une culture de prévention des crises, déployer davantage d'efforts en matière de prévention, et déterminer les causes profondes des conflits, notamment les causes économiques et sociales. Il faut y attacher une attention particulière au cours des discussions sur le rapport Brahimi, qui viennent de commencer dans le cadre de l'amélioration de la gestion des crises à l'Organisation des Nations Unies. Nous nous félicitons des progrès soutenus enregistrés par les États de la région sur la voie des réformes économiques et politiques et du renforcement de l'intégration régionale et sous-régionale.

Ce type de démarche est particulièrement nécessaire étant donné le processus de mondialisation très accéléré, qui ne s'accompagne pas seulement de changements qualitatifs et positifs dans la vie des êtres humains mais aussi de graves risques et dangers potentiels. Si l'on veut surmonter les phénomènes dangereux provoqués par la mondialisation, notamment la divergence des taux de croissance économique, il importe de prendre des mesures pour que la mondialisation oeuvre pour le bien de tous les pays et de tous les peuples, dans l'intérêt du progrès social et pour l'élimination de la pauvreté et des autres maux contemporains. Il faut accorder une attention particulière aux besoins des pays africains.

La Russie est résolue à continuer activement de contribuer au règlement des conflits et à rechercher des solutions aux problèmes sociaux et économiques de l'Afrique. Comme l'a souligné le Président Poutine au Sommet du Conseil de sécurité, le 7 septembre :

« Si au XXe siècle l'Afrique a réussi à secouer le joug du colonialisme, au XXIe siècle, elle doit pouvoir se délivrer de la pauvreté et des affrontements militaires. » (*S/PV.4194, p. 12*)

L'ONU doit utiliser tous les moyens dont elle dispose pour régler ce problème.

M. Urib (Namibie) (*parle en anglais*) : Avant de faire ma déclaration, je voudrais m'associer aux délégations qui ont exprimé leurs sincères condoléances aux Gouvernements et aux peuples singapouriens et angolais à l'occasion des accidents d'avion survenus hier. Nous exprimons également notre profonde sympathie aux familles des victimes de ces accidents tragiques.

Le Groupe de travail spécial à composition non limitée chargé d'examiner les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique nous a présenté un rapport complet qui porte sur toute la gamme de ses responsabilités de contrôle en ce qui concerne la paix et la création d'un environnement propice à la croissance économique soutenue et au développement durable en Afrique.

Ma délégation tient à exprimer sa reconnaissance aux Co-Vice-Présidents du Groupe de travail spécial à composition non limitée, les Ambassadeurs Mahbubani et Arias, Représentants permanents de Singapour et de l'Espagne, pour leur attachement à la cause de

l'Afrique et pour l'esprit de direction remarquable qu'ils ont insufflé au Groupe de travail.

Nous tenons également à réaffirmer notre reconnaissance la plus profonde au Président de l'Assemblée générale à sa cinquante-quatrième session, M. Theoben Gurirab, Ministre des affaires étrangères, de l'information et de la radiodiffusion de la Namibie, qui a contribué à la création du Groupe de travail spécial à composition non limitée en vertu de la résolution 53/92 de l'Assemblée générale, du 7 décembre 1998 et qui a donné une orientation générale aux travaux du Groupe.

Je voudrais également saisir cette occasion pour exprimer la reconnaissance de ma délégation au Secrétaire général, qui n'a ménagé aucun effort pour promouvoir la cause de la paix et du développement durable en Afrique. Nous exprimons également notre gratitude à tous les autres organes du système des Nations Unies, aux institutions de Bretton Woods et aux autres intervenants pour les contributions précieuses qu'ils ont apportées à nos efforts communs visant à libérer le continent africain des conflits violents et du sous-développement chronique.

Le rapport du Groupe spécial qui figure dans le document A/55/45 présente les progrès réalisés dans l'application des recommandations figurant dans le rapport du Secrétaire général, ainsi que dans la coordination du suivi par le système des Nations Unies des initiatives prises en faveur de l'Afrique.

Beaucoup a été dit au sujet de la situation désespérée dans laquelle se trouve le continent africain sur les plans économique, social, politique, sécuritaire et écologique. Les fléaux du continent, les anciens comme les nouveaux, sont bien connus. La nature et les causes des conflits et du sous-développement du continent, ainsi que les détails de l'ampleur alarmante de la pandémie du VIH/sida, sont eux aussi bien connus aujourd'hui. Et pourtant la situation semble se dégrader chaque jour davantage. Bien que l'Organisation des Nations Unies et la communauté internationale disposent de tous les renseignements nécessaires sur les besoins de l'Afrique en matière de développement, le continent semble sombrer de plus en plus irrémédiablement dans un abîme économique. Pendant que les experts élaborent et expérimentent des stratégies de développement irréalistes, le développement lui-même continue d'échapper aux pays africains.

Pendant que nous débattons de l'aide et du commerce dans les salles somptueuses où se tiennent les conférences internationales, des millions d'Africains continuent de subir quotidiennement les assauts de la faim, de l'ignorance, de la maladie et l'oppression du sous-développement et de souffrir de la déchéance qu'ils causent. Pendant que nous théorisons sur les dangers et les avantages de la mondialisation, la marginalisation du continent africain devient de plus en plus mondiale.

C'est sur cette toile de fond que notre débat sur les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique doit avoir lieu. Aujourd'hui, un grand nombre d'Africains ordinaires se demandent si le monde se préoccupe vraiment du sort de l'Afrique. Ce sentiment exprimé par des Africains ordinaires est renforcé par les suggestions tièdes que nous faisons à l'Afrique, au lieu de lui offrir des solutions réalistes et axées sur l'être humain. Ma délégation voudrait parler aujourd'hui de ces questions de conscience, de morale et de politique.

Nous sommes d'accord avec l'évaluation que fait le Groupe de travail dans son rapport selon laquelle l'application effective des recommandations du Secrétaire général exige une forte volonté politique de la part des pays africains comme de celle de la communauté internationale. Mais ma délégation a l'impression que cette volonté politique, plutôt que se manifester par des mesures concrètes, est tenue en otage par des discours et des clichés. Pendant ce temps, des dizaines de millions d'enfants africains ont faim, sont malades, sans abri, maltraités, sans instruction et exploités et subissent les horreurs de la violence et des conflits. Les efforts de la communauté internationale produisant ces résultats non désirés, il est temps de réfléchir de nouveau à nos stratégies pour le développement de l'Afrique. Ma délégation demande à la communauté internationale de changer dès aujourd'hui de cap.

Le Président assume à nouveau la présidence.

La Namibie ne nie absolument pas les réalisations importantes qui ont été accomplies au fil des années dans la lutte contre la pauvreté et le sous-développement. Mon pays est reconnaissant à la communauté internationale et à tous nos partenaires de développement, de l'appui que l'Afrique a reçu pour accroître ses propres efforts de développement. La Namibie est toutefois préoccupée par les contradictions visibles et les incohérences évidentes dans les récentes

pratiques et politiques internationales de développement. Par exemple, au moment où la plupart des pays africains ont procédé à des réformes économiques et politiques remarquables, créant des économies ouvertes et des systèmes démocratiques de gouvernance, l'aide au développement et les investissements étrangers directs en Afrique sont à leur niveau historique le plus bas et continuent de diminuer. Au moment où l'Afrique a le plus besoin de fonds, elle est obligée de devenir un majeur exportateur de capitaux. Nous avons libéralisé nos économies et ouvert nos marchés à la concurrence mondiale, mais nos produits et services les plus concurrentiels sont délibérément exclus des marchés des pays industrialisés. Ce sont les faits. Cela doit changer si nous voulons voir une quelconque amélioration significative dans nos politiques de développement, et, ce qui est plus important encore, si nous voulons voir un changement quelconque dans les moyens d'existence de la population d'Afrique.

La mise en oeuvre efficace des recommandations du rapport du Groupe de travail spécial est indispensable pour réaliser cet objectif. Le Groupe de travail doit donc être autorisé à poursuivre ses travaux et la Namibie entend soutenir le projet de résolution à cette fin. Mais il est aussi grandement nécessaire que le Groupe de travail soit renforcé par une participation active et effective, en particulier des délégations africaines elles-mêmes. L'année dernière, la participation des délégations africaines aux délibérations du Groupe de travail spécial a été loin d'être idéale. Pourtant, nous reconnaissons tous que le développement de l'Afrique est d'abord la responsabilité de nos gouvernements et des peuples africains eux-mêmes.

La délégation namibienne est d'avis que l'éradication de la pauvreté va considérablement contribuer au règlement des conflits sur le continent africain en donnant aux citoyens ordinaires de véritables possibilités et chances d'améliorer leur niveau de vie. Dans ce contexte, nous réitérons notre ferme détermination de mettre en oeuvre la Déclaration du millénaire comme un moyen de résoudre le problème de la pauvreté et du sous-développement en Afrique. L'Afrique considère l'annulation de la charge de la dette et l'accroissement de l'aide publique au développement comme des éléments clés dont il faut tenir compte.

Certaines délégations ont évoqué le problème de la corruption en Afrique. La corruption en soi est totalement incompatible avec le développement économi-

que et social. À cet égard, la Namibie a adopté une loi anticorruption pour à la fois prévenir la corruption et lutter contre elle lorsqu'elle existe. Les branches exécutives et judiciaires de notre gouvernement ont travaillé sans relâche au cours des 10 années qui ont suivi notre accession à l'indépendance pour faire en sorte que la Namibie demeure essentiellement une nation libre de corruption. Mais nous sommes conscients que là où la corruption existe en Afrique, les corrupteurs sont généralement ceux qui ont les moyens financiers et d'autres moyens pour corrompre les Africains. Ce qui est encore plus important, la richesse de l'Afrique perdue à cause de la corruption finit dans les caisses des institutions financières de ces mêmes nations qui reprochent aux Africains la corruption. En outre, lorsqu'un gouvernement africain légitimement élu cherche à récupérer les milliards de dollars cachés dans ces pays, ses efforts se heurtent à des obstacles très difficiles à surmonter sinon insurmontables. Ceci, aussi, est un fait. Nous croyons que le problème de la corruption comporte deux aspects et nous devons travailler tous ensemble pour le résoudre une fois pour toutes.

Enfin, ce matin, un représentant d'un pays ami a, par inadvertance, décrit mon pays, la Namibie, comme ayant connu un conflit interne ces 25 dernières années. Je voudrais corriger cette interprétation. La vérité de cette affaire est que depuis plus de 25 ans, le peuple namibien, sous la direction de la South West Africa People's Organization (SWAPO), et avec l'appui de la communauté internationale, y compris de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité, a mené une lutte prolongée contre le colonialisme et l'occupation illégale de l'apartheid. En 1990, nous avons obtenu notre indépendance durement acquise et nous avons déclaré une politique de réconciliation nationale et de construction de la nation. Nous sommes heureux d'affirmer que, avec l'encouragement et l'appui continu de la communauté internationale, nous avons réussi en cette matière. La Namibie est en paix avec elle-même et avec ses voisins.

Pour conclure, la Namibie aimerait une fois de plus exprimer sa reconnaissance à tous ses partenaires de développement et aux amis de l'Afrique pour la noble tâche qu'ils accomplissent dans ce domaine. Nous continuerons à soutenir les efforts que la communauté internationale déploie pour aider les pays africains à vaincre la pauvreté, les conflits, les maladies et le sous-développement.

M. Kuindwa (Kenya) (parle en anglais) : Je me joins aux orateurs qui ont parlé avant moi pour exprimer les condoléances et la sympathie de ma délégation au peuple et aux Gouvernements de Singapour, de l'Angola et de la Fédération de Russie à la suite des tragiques accidents d'avion qui ont touché ces pays. Nos prières les accompagnent. Nous souhaitons à ceux qui se trouvent à l'hôpital un prompt rétablissement et exprimons aux familles endeuillées nos sincères condoléances.

Ma délégation tient à féliciter le Groupe de travail spécial à composition non limitée du travail louable qu'il a accompli dans l'examen des progrès réalisés dans l'application des recommandations formulées par le Secrétaire général sur les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique.

C'est sur cette toile de fond que ma délégation voudrait faire les observations et commentaires suivants.

Puisque la paix est un préalable au développement, il est impératif que la communauté internationale, y compris les gouvernements nationaux de l'Afrique ainsi que le système des Nations Unies, fassent tous les efforts possibles pour trouver les moyens d'assurer une paix durable en Afrique. Outre les opérations de maintien de la paix en cours, tous les efforts doivent être entrepris pour inclure toutes les parties concernées dans les négociations de paix. Les efforts régionaux devraient aussi être encouragés et pleinement soutenus.

Depuis la fin de la guerre froide, il est devenu évident que les conflits en Afrique se sont intensifiés, et que les conflits internationaux font de plus en plus place à des conflits internes qui ont limité l'intervention extérieure et aussi touché négativement le processus de développement à l'intérieur des pays africains et parmi ceux-ci.

Nous croyons fermement que les causes profondes des conflits en Afrique ont été systématiquement identifiées dans le rapport du Secrétaire général de 1998 (A/52/871) et doivent être abordées comme le recommande le Groupe de travail, aux niveaux national, régional et international. Dans ce contexte, nous souhaiterions voir tous les intéressés prendre des mesures concrètes pour soutenir et promouvoir une paix durable et tangible qui favorise la croissance économique et le développement durable en Afrique.

Nous souhaitons souligner que les préparatifs prochains de l'examen et de l'évaluation finals du Nouvel Ordre du jour des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90, devraient harmoniser et renforcer les modèles de promotion de la paix et du développement durables en Afrique.

Alors qu'il y a eu des progrès dans nombre de secteurs au niveau du système des Nations Unies, il apparaît toujours qu'il reste encore beaucoup plus à faire, aux niveaux national, régional et international, pour mettre en oeuvre les recommandations figurant dans le rapport du Secrétaire général. Dans ce contexte, nous demandons à la communauté internationale, y compris à l'Organisation des Nations Unies et aux institutions dans Bretton Woods, de fournir les ressources financières nouvelles et supplémentaires qui sont nécessaires pour traiter d'une façon exhaustive les défis socioéconomiques suivant auxquels le processus de développement des pays africains est confronté : l'élimination de la pauvreté et de l'analphabétisme, ainsi que de la maladie du VIH/sida et la malaria; l'annulation de la dette extérieure pour permettre aux pays en développement de prendre un nouveau départ; la réalisation de l'objectif convenu pour l'aide publique au développement à savoir 0,7 % du produit national brut (PNB) des pays donateurs en faveur des pays africains en développement et de 0,15 % du PNB, en plus, pour les pays les moins avancés; l'élimination de toutes les barrières commerciales de façon à permettre l'entrée des produits d'exportations des pays africains; l'octroi d'une aide financière idoine pour l'investissement dans le développement des moyens et la capacité des pays africains en matière de connaissances scientifiques et techniques; et l'allocation de ressources pour endiguer la dégradation de l'environnement et les catastrophes naturelles.

Pour finir, ma délégation recommande vivement, qu'à titre prioritaire, l'Organisation des Nations Unies proroge le mandat de l'actuel Groupe de travail jusqu'à la cinquante-septième session de l'Assemblée générale pour lui permettre de continuer à suivre la mise en oeuvre de toutes les recommandations que le Secrétaire général a formulées dans son rapport. Nous recommandons également que le Conseil de sécurité poursuive son examen du suivi de ces recommandations dans les domaines de la paix et la sécurité, en vue d'assurer une mise en oeuvre complète des rapports du Secrétaire général et du Groupe de travail spécial à composition non limitée de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à la résolution 49/2 du 19 octobre 1994 de l'Assemblée générale, je donne, à présent, la parole à l'observateur de la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Mme Pohjankukka (Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge) (*parle en anglais*) : Je suis honoré de prendre la parole sur ce point de l'ordre du jour, en particulier après que, dans l'historique Déclaration du millénaire, les chefs d'États se soient engagés à répondre aux besoins particuliers de l'Afrique et à continuer de lutter pour le développement.

Les 176 sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge du monde savent ce qu'est le combat contre le besoin. Nos membres et nos volontaires dans les zones touchées font partie des pauvres; c'est leur propre combat. Ils constituent aussi l'arme la plus efficace dans le combat contre la pauvreté, pour peu qu'on leur donne la possibilité de prendre cette responsabilité et de meilleurs outils pour s'en acquitter.

Dans son rapport « Nous les peuples : le rôle des Nations Unies au XXI^e siècle », le Secrétaire général a déclaré que :

« L'une des principales raisons pour lesquelles les pauvres restent pauvres est qu'ils ne peuvent accéder aux soins de santé de base. » (A/54/2000, par. 113)

Il a ajouté de plus :

« En Afrique, le poids de la maladie est tel qu'il oblige les familles à ponctionner leurs maigres ressources et les enferme en outre dans le piège d'une pauvreté qui les condamne à une fécondité et à une mortalité élevées. » (*Ibid.*)

La Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge partage le point de vue du Secrétaire général. Nous croyons fermement que la santé publique est l'un des défis majeurs de l'Afrique aujourd'hui et pour l'avenir. La plupart de ceux qui meurent en Afrique sont les victimes de maladies curables, parce que la majorité de la population n'a pas accès à des soins publics élémentaires. Le Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge participe depuis des décennies aux activités de santé publique, mais nous pensons qu'il est possible et nécessaire de faire davantage pour sauver des vies.

Le Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et les États parties aux Conventions de Genève se sont engagés à faire précisément cela : faire davantage. Durant la vingt-septième Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, qui s'est tenue en novembre 1999, le Plan d'action pour les années 2000-2003 a été adopté. Dans le Plan d'action, le Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et les États parties ont déclaré leur intention de travailler à des partenariats stratégiques pour améliorer la vie des personnes vulnérables. Il est urgent que s'instaure une plus grande coopération entre les États, les organisations internationales et les sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, pour défendre les priorités et répondre aux problèmes principaux de santé publique. Le VIH/sida est clairement un domaine qui exige une collaboration ciblée et concentrée de tous les partenaires.

L'Initiative santé des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge d'Afrique (ARCHI 2010) est une réponse africaine à l'appel de la vingt-septième Conférence internationale. Elle fait aussi partie intégrante de la Stratégie 2010 de la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, qui place la santé et les soins au niveau local, au cœur de son action. ARCHI 2010 a été lancé en 1998. Depuis, 53 sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge – en partenariat étroit avec leurs gouvernements respectifs, les organismes des Nations Unies et le monde universitaire africain – ont examiné et analysé les problèmes de santé fondamentaux. Ce processus sur tout le continent a permis d'identifier les priorités suivantes : le VIH/sida, le paludisme, les maladies pour lesquelles il existe des vaccins, et la malnutrition. Tous ces problèmes peuvent être traités au niveau local. C'est pourquoi ARCHI 2010 s'appuie sur la force de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, à savoir notre présence depuis longtemps dans chaque pays du continent, avec plus de 2 millions de volontaires.

La raison pour laquelle nous avons commencé à développer ARCHI 2010 se trouvait dans la question : comment améliorer notre action? Il s'est avéré que la réponse principale se trouvait dans le fait que nous pouvions efficacement accroître notre intervention en identifiant clairement les priorités et en prenant des mesures à grande échelle dans certaines régions sélectionnées. Cela exige une planification méticuleuse, l'amélioration du réseau de volontaires et le renforcement des capacités aux niveaux local et national. Nous

restons focalisés sur ce que la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge font le mieux : éducation publique, utilisation de notre grande expérience en matière de diffusion d'informations; prévention grâce à notre expérience en matière de soins d'urgence et de santé primaire, soins à domicile en faisant appel à notre expérience en matière de secours; et activités de plaidoyer, par le biais de notre réseau de relations nationales et internationales.

Les sociétés nationales africaines de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge sont fermement déterminées à parvenir à tout cela. C'est pourquoi les sociétés nationales africaines ont adopté la Déclaration de Ouagadougou, à la clôture de la cinquième Conférence panafricaine qui s'est tenue au Burkina Faso, du 21 au 25 septembre 2000. Dans ce document, les sociétés nationales africaines de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ont adopté la stratégie ARCHI 2010 et confirmé l'engagement qu'elles ont pris d'intensifier leur action contre le VIH/sida, ainsi que leur détermination de voir l'Afrique jouir du droit à la sécurité alimentaire.

Je saisis cette occasion pour exprimer toute notre gratitude aux Gouvernements africains, notamment à la délégation du Burkina Faso, pour leur appui à la Déclaration de Ouagadougou et leur reconnaissance de ce dernier au sein du système des Nations Unies, où il est enregistré en tant que document A/55/480. Nous estimons qu'il s'agit d'une mesure utile pour consolider nos partenariats stratégiques, et nous espérons maintenir notre coopération avec les plans nationaux.

La Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge se félicite de la volonté croissante de la communauté internationale de contribuer à la réalisation d'un développement durable en Afrique. Mais nous espérons que les leçons du passé ne seront pas oubliées afin d'éviter les effets indésirables de l'aide qui se substitue aux initiatives individuelles et aux propres efforts de la communauté. Nous proposons donc d'urgence les avantages comparatifs de notre présence établie. Les sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge font déjà partie intégrante du tissu national des pays, formant ainsi la seule organisation communautaire locale à l'échelle du continent.

Un excellent exemple de l'action communautaire est notre lutte contre le VIH/sida. La Croix-Rouge et le Croissant-Rouge participent à des projets communautaires sur l'ensemble du continent, y compris des pro-

jets d'aide à domicile pour les personnes atteintes de cette maladie au Zimbabwe et en Afrique du Sud, des campagnes d'éducation au Mozambique et en Namibie et des campagnes de groupes « de pairs » auprès des jeunes en Afrique centrale et occidentale. Nous estimons en outre que la solution consiste à rompre le silence et à reconnaître que cette maladie est une tragédie à long terme, nécessitant des ressources importantes et des mesures draconiennes immédiates.

La Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge se félicite des récentes initiatives du Conseil de sécurité visant à reconnaître que le VIH/sida a des dimensions internationales et des incidences sur la paix et la sécurité internationales. Nous pensons que le ferme engagement de plusieurs États, annoncé durant le Sommet du millénaire, d'accorder davantage de fonds pour les médicaments et services, est fondamental. Nous sommes prêts, pour notre part, à agir ensemble avec nos sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge pour mobiliser plus de 2 millions de volontaires de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge en Afrique en vue de créer une demande pour ces fournitures et services, et obtenir des résultats probants. Nous nous engageons à continuer de mobiliser le potentiel de l'humanité en vue d'édifier un avenir sain.

Le Président (*parle en anglais*) : Nous venons d'entendre le dernier orateur du débat sur ce point. Un projet de résolution sera soumis ultérieurement à ce sujet.

Point 19 de l'ordre du jour (*suite*)

Admission de nouveaux Membres à l'Organisation des Nations Unies

Demandes d'admission (A/55/528)

Lettre du Président du Conseil de sécurité (A/55/535)

Projet de résolution (A/55/L.23)

Le Président (*parle en anglais*) : J'invite l'Assemblée générale à examiner la recommandation favorable du Conseil de sécurité sur la demande d'admission de la République fédérale de Yougoslavie à l'Organisation des Nations Unies.

Comme il est indiqué dans le document A/55/535, le Conseil de sécurité a recommandé l'admission de la République fédérale de Yougoslavie à l'Organisation

des Nations Unies. À cet égard, un projet de résolution a été présenté et figure dans le document publié sous la cote A/55/L.23.

Je souhaite à présent consulter l'Assemblée en vue d'examiner immédiatement le projet de résolution A/55/L.23. Vu que ce document n'a été distribué que ce matin, il serait nécessaire de déroger à la disposition pertinente de l'article 78 du règlement intérieur, qui se lit comme suit :

« En règle générale, aucune proposition n'est discutée ni mise aux voix, à une séance de l'Assemblée générale, si le texte n'en a pas été distribué à toutes les délégations au plus tard la veille de la séance. »

Si je n'entends pas d'objection, je considérerai que l'Assemblée accepte d'examiner le projet de résolution A/55/L.23.

Il en est ainsi décidé.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne la parole au représentant de la France qui va présenter le projet de résolution A/55/L.23.

M. Levitte (France) : Au nom de l'Union européenne, au nom aussi des pays associés d'Europe centrale et orientale – Bulgarie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie –, de Chypre, de Malte et de la Turquie, ainsi que des pays de l'AELE membres de l'Espace économique européen – Liechtenstein, Islande, Norvège –, qui se rallient à cette déclaration, au nom enfin des 70 coparrains, j'ai l'honneur de présenter à notre Assemblée générale le projet de résolution proposant l'admission de la République fédérale de Yougoslavie à l'Organisation des Nations Unies.

Le 24 septembre dernier, le peuple yougoslave a fait le choix de la démocratie. Ce choix, effectué dans des conditions particulièrement difficiles, lui a valu l'admiration de la communauté internationale unanime. Ce choix aura des effets positifs pour la région tout entière. En demandant aujourd'hui l'admission de la République fédérale de Yougoslavie à l'Organisation des Nations Unies, le Président Kostunica confirme sa volonté de rompre avec la politique sans issue dans laquelle le régime Milosevic s'était enfermé. Il confirme la pleine adhésion de son pays aux principes et valeurs de notre Charte.

Le Président Kostunica accomplit ici, aujourd'hui, la démarche que nous attendions tous. Une parenthèse de huit ans va pouvoir se refermer. Avec une fierté légitime, le peuple yougoslave va pouvoir prendre toute sa place, toute la place qui lui revient dans le concert des nations. Ce soir, les premiers mots de notre Charte, « Nous, les peuples des Nations Unies », vont prendre encore plus de leur sens. Ce soir, c'est aussi un pas important qui va être fait vers la réconciliation, la stabilité et la paix dans une région marquée par tant d'épreuves.

Les pays de l'Union européenne se sont impliqués avec détermination dans l'événement historique que nous vivons aujourd'hui. Ils l'ont fait parce que le Président Kostunica et le peuple yougoslave ont pris tous les risques pour que triomphent la démocratie et le respect du droit. Et parce qu'en faisant vivre nos valeurs communes, le peuple yougoslave s'est ouvert le chemin vers sa famille : l'Union européenne.

En adoptant par consensus ce projet de résolution, notre Assemblée générale adresserait au peuple yougoslave et à ses nouveaux dirigeants un message unanime d'amitié et d'espoir. Elle leur adresserait le salut fraternel et les vœux les plus chaleureux de pleine réussite que forment ensemble tous les États rassemblés dans cette salle.

Bienvenue à la République fédérale de Yougoslavie au sein des Nations Unies.

Le Président (*parle en anglais*) : Avant de nous prononcer sur le projet de résolution, j'annonce que, depuis sa publication, les pays suivants se sont portés coauteurs du projet de résolution A/55/L.23 : Andorre, Argentine, Arménie, Australie, Bangladesh, Brésil, Chili, Costa Rica, Cuba, El Salvador, Équateur, Guatemala, Guinée, Inde, Indonésie, Iraq, Islande, Israël, Japon, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Maurice, Monaco, Myanmar, Nicaragua, Norvège, Nouvelle-Zélande, Paraguay, Pérou, Pologne, République de Moldova, République tchèque, Saint-Marin, Seychelles, Soudan, Togo, Turquie, Uruguay et Yémen.

Puis-je considérer que l'Assemblée générale accepte la recommandation du Conseil de sécurité et adopte le projet de résolution A/55/L.23 par acclamation?

Le projet de résolution A/55/L.23 est adopté par acclamation (résolution 55/12).

Le Président (*parle en anglais*) : Je déclare donc la République fédérale de Yougoslavie admise à l'Organisation des Nations Unies.

Je prie le Chef du protocole de bien vouloir accompagner la délégation de la République fédérale de Yougoslavie à la place qui lui est réservée dans la salle de l'Assemblée générale.

La délégation de la République fédérale de Yougoslavie est accompagnée à la place qui lui est réservée dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : En cette heure historique, j'ai le plaisir, au nom de l'Assemblée générale, de souhaiter la bienvenue à la République fédérale de Yougoslavie en tant que Membre à part entière de l'Organisation des Nations Unies.

Au Sommet du millénaire, nous avons réaffirmé notre attachement aux buts et principes de la Charte. L'admission de la République fédérale de Yougoslavie dans la famille des nations revêt une très grande importance, car elle renforce l'universalité de l'Organisation des Nations Unies et en augmente encore la légitimité et l'efficacité.

De même, je suis convaincu que cela renforce les efforts déployés par la communauté internationale pour établir la stabilité en Europe du Sud-Est, efforts dans lesquels l'ONU joue à maints égards un rôle de premier plan.

Le chemin qui a mené à ce moment a été long et semé d'embûches. Aujourd'hui, toutefois, nous devons nous tourner vers l'avenir et nous féliciter de l'admission de la République fédérale de Yougoslavie comme d'un nouveau départ riche de promesses. Un jour comme aujourd'hui montre également la force de l'ONU elle-même et de ses décisions.

Il y a moins d'un mois, le monde entier félicitait le Président nouvellement élu, M. Kostunica, et le peuple de son pays pour avoir su assurer pacifiquement la victoire de la démocratie lors de leurs élections. Nous avons tous eu la plus haute estime pour une population dont la volonté exprimée démocratiquement a réussi à prévaloir malgré tous les obstacles. Leur voix s'est fait entendre dans le monde entier et l'évolution vers la démocratie a acquis une force nouvelle.

En outre, ce changement a représenté un espoir réaliste de règlement des problèmes de la région de l'Europe du Sud-Est qui n'ont pas encore été résolus,

un règlement reposant sur les principes de la paix, de la démocratie, de la primauté du droit et des droits de l'homme.

L'admission de la République fédérale de Yougoslavie au sein de l'Organisation des Nations Unies inaugure une nouvelle ère de coopération entre ce nouvel État Membre et les autres Membres de l'ONU, y compris ses voisins et les autres États successeurs de l'ancienne République socialiste fédérative de Yougoslavie. Les résolutions de l'Assemblée générale sur le renforcement de la coopération dans la région de l'Europe du Sud-Est en recevront une impulsion nouvelle. Cela donnera également une vigueur renouvelée à un certain nombre d'initiatives régionales. Nous nous félicitons à cet égard de l'admission récente de la République fédérale de Yougoslavie au sein du Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est. Nous pouvons également envisager une nouvelle ère en ce qui concerne la réalisation de nombreux autres objectifs de la Charte des Nations Unies, dont le respect des droits de l'homme, ce qui ne pourra que contribuer au renforcement de la stabilité régionale et de la paix et de la sécurité internationales.

L'ONU et ses États Membres doivent être prêts à renforcer leur appui à la région et au Gouvernement de la République fédérale de Yougoslavie pour les aider à faire face aux nombreux problèmes qui doivent encore être réglés.

Aujourd'hui, nous devons nous tourner vers l'avenir, sans pour autant oublier que la liberté s'accompagne de responsabilités, notamment en matière de justice. La coopération avec le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie est de la plus haute importance pour tous les pays intéressés, y compris la République fédérale de Yougoslavie.

Je conclurai en adressant au Gouvernement et au peuple de la République fédérale de Yougoslavie tous mes vœux de paix, de prospérité et de succès pour l'avenir.

Je donne la parole au représentant des États-Unis, qui va intervenir en qualité de pays hôte.

M. Holbrooke (États-Unis) (*parle en anglais*) : Comme vous venez de le dire, Monsieur le Président, nous vivons une journée historique pour l'Organisation des Nations Unies et pour les Balkans, pour tous les Européens et, en fait, pour le monde entier. Nous accueillons la Yougoslavie en tant que nouveau membre.

Nous souhaitons la bienvenue à M. Svilanovic au moment où il prend sa place dans cette grande salle et qu'il fait entrer sa nation à l'Organisation des Nations Unies, en qualité de démocratie à part entière, respectueuse de la primauté du droit. La Yougoslavie a accepté les obligations qui sont énoncées dans la Charte des Nations Unies. Elle est entrée dans la famille des Nations Unies sur un pied d'égalité avec les autres républiques de l'ex-République socialiste de Yougoslavie. Une querelle longue de huit années au sein de cette grande organisation s'achève. En quoi consistait cette querelle? Elle a disparue sans laisser de trace, tout comme le drapeau qui flottait à tort depuis huit ans sur la 1re Avenue.

Nous félicitons le Président Kostunica de la manière avec laquelle il a dirigé l'évolution pacifique et démocratique de la Yougoslavie. Nous félicitons ses collègues du courageux mouvement démocratique qui a porté au pouvoir à Belgrade la volonté du peuple. Lors de ma rencontre avec le Président Kostunica la semaine dernière à Skopje, j'ai été ému par l'exploit historique qu'il avait accompli et la bravoure dont lui et ses partisans avaient fait preuve, notamment le professeur Svilanovic. Nous l'applaudissons également pour son attachement à la résolution 1244 (1999) sur le Kosovo et à la pleine application des Accords de Dayton. Aujourd'hui, un débat stérile prend fin. Le drapeau d'une nation qui a depuis longtemps cessé d'exister, ne flottera plus jamais ni au Siège de l'Organisation des Nations Unies, ni ailleurs dans le monde.

L'admission de la République fédérale de Yougoslavie à l'ONU marque une occasion historique. Elle ouvre des possibilités pour l'avenir de la Yougoslavie, pour la région, pour l'Europe toute entière. Lors de la visite que j'ai effectuée aux Balkans la semaine dernière, j'ai été frappé de voir à quel point les conversations revenaient sans cesse sur les événements du passé, en particulier ceux de 1912. Il semble que personne encore ne voulait parler du tremblement de terre qui a eu lieu en septembre 2000. Mais, mes amis, c'est un nouveau siècle et le Président Kostunica, de par sa direction, offre une occasion de regarder vers l'avenir, un avenir dont le brave peuple de Yougoslavie a été pendant si longtemps spolié. Naturellement, des vestiges du passé subsistent et la Yougoslavie devra les affronter. De nombreux prisonniers politiques ont été emprisonnés par le régime précédent, y compris 1 000 Albanais du Kosovo qui sont toujours détenus. Tous ces prisonniers doivent être libérés et aucune des per-

sonnes disparues des deux côtés ne doit être oubliée. Conformément à sa promesse de respecter ses obligations en vertu de la Charte, j'espère que la Yougoslavie comprendra qu'il lui faut coopérer avec le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, et j'ai été grandement encouragé sur ce point par les entretiens que j'ai eus avec le Président Kostunica.

Nous savons tous que les discussions entre la Serbie et le Monténégro sont d'une importance vitale et se trouvent à une étape critique. Les deux parties ont exprimé leur rejet des changements constitutionnels illégaux opérés par le régime précédent en juillet dernier. Nous nous en félicitons et nous nous félicitons du fait que des discussions préliminaires ont débuté sur la base de la primauté du droit et dans un esprit de conciliation. Je peux dire, au nom de mon gouvernement, et je suis sûr au nom de tous ici, que la communauté internationale acceptera toute décision qui sera mutuellement acceptable et conforme aux procédures démocratiques.

En conclusion, permettez-moi de réitérer en ce jour heureux et, comme l'a dit le Président de l'Assemblée générale, historique, la profonde détermination de mon pays de travailler avec la Yougoslavie et l'ONU dans un esprit d'amitié historique entre nous, entre Américains et le peuple serbe, pour de longues décennies afin de s'attaquer aux problèmes qui subsistent aux Balkans et au défi mondial futur. À titre personnel, c'est une journée qui signifie beaucoup pour moi et pour mes collègues du Gouvernement des États-Unis, et nous sommes fiers de nous associer au reste de la communauté mondiale pour souhaiter la bienvenue à la Yougoslavie à la place qui lui revient de droit au sein de l'Organisation mondiale.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne la parole au représentant de la Mauritanie qui s'exprime au nom du Groupe des États africains.

M. Ould Deddach (Mauritanie) : Avant de prononcer mon intervention, je tiens d'abord à présenter au nom des délégations africaines nos plus vives condoléances à la délégation soeur de l'Angola et à la délégation amie de Singapour pour les tragiques accidents d'avions qui ont causé tant de pertes de vie humaine et leur demander de présenter nos condoléances aux familles des victimes.

Monsieur le Président, qu'il me soit permis tout d'abord de vous exprimer ici mes félicitations pour votre accession à la présidence de l'Assemblée géné-

rale à sa cinquante-cinquième session. Vos qualités personnelles et l'expérience que vous avez acquise ne manqueront pas de garantir un plein succès à nos travaux. Mes hommages et mes félicitations vont également à l'illustre fils de l'Afrique, votre prédécesseur Theo-Ben Gurirab, pour l'excellent travail accompli durant sa présidence de la cinquante-quatrième session.

En ma qualité de Président du Groupe africain, je voudrais souhaiter la bienvenue à la République fédérale de Yougoslavie pour son admission aujourd'hui au sein de l'Organisation des Nations Unies. Cependant, tous les hommages doivent être particulièrement adressés au grand peuple de Yougoslavie, qui a su retrouver la chemin de la démocratie et, nous l'espérons aussi, de la paix. Qu'il trouve donc ici toute l'expression de l'amitié et de la considération des peuples africains. Pour ce qui est de la délégation yougoslave aux Nations Unies, à laquelle nous souhaitons encore une fois la bienvenue et la réussite, je voudrais l'assurer de la disponibilité des délégations africaines en vue d'instaurer avec elle une coopération permanente pour la réalisation des nobles objectifs de notre Organisation.

Maintenant que la République fédérale de Yougoslavie est appelée à jouir pleinement de nouveau de ses prérogatives de Membre de l'ONU, nous avons en tant que Groupe africain l'espoir que les autorités démocratiques de la Yougoslavie vont faire face avec diligence aux obligations découlant de la Charte des Nations Unies, en coopérant efficacement avec la communauté internationale pour instaurer un climat de paix, de coopération et, nous l'espérons aussi, de prospérité dans la région des Balkans qui en a tant besoin.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne la parole à la représentante du Kirghizistan qui s'exprime au nom du Groupe des États asiatiques.

Mme Ibraimova (Kirghizistan) (*parle en anglais*) : C'est un grand honneur et privilège pour moi, en ma qualité de Présidente du Groupe asiatique pour le mois de novembre 2000, de féliciter la République fédérale de Yougoslavie à l'occasion de son admission à l'ONU. Les membres du Groupe asiatique souhaitent exprimer une chaleureuse bienvenue et leur plein appui aux efforts déployés par le nouveau Gouvernement de la République fédérale de Yougoslavie en vue de reconstruire le pays et normaliser leurs relations avec le monde. Nous nous félicitons de l'engagement pris par le Président de la République fédérale de Yougoslavie,

S. E. M. Vojislav Kostunica, de défendre les objectifs et principes de la Charte de l'ONU et de s'acquitter de toutes les obligations qui y sont contenues.

Au nom des États membres du Groupe asiatique, je voudrais adresser mes meilleurs vœux de succès à la République fédérale de Yougoslavie à l'occasion de cet important événement et souhaiter au Gouvernement et au peuple de la République fédérale de Yougoslavie la paix, la prospérité, le bonheur ainsi qu'un plein succès dans le futur. Les États membres du Groupe asiatique se réjouissent à l'idée de travailler en étroite collaboration avec la République fédérale de Yougoslavie afin de renforcer la paix et la sécurité internationales en poursuivant les buts et objectifs consacrés dans la Charte de l'ONU.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne la parole au Représentant de la Slovénie qui prend la parole au nom des États d'Europe orientale.

M. Petrič (Slovénie) (*parle en anglais*) : Au nom du groupe des États d'Europe de l'Est et de mon propre pays, la Slovénie, j'ai le plaisir et le privilège de féliciter la République fédérale de Yougoslavie à l'occasion de son admission aujourd'hui à l'ONU. Chaque nouvel État Membre renforce l'universalité de l'Organisation, sa légitimité et sa validité dans le monde d'aujourd'hui. Nous notons avec un plaisir particulier la présence de l'Envoyé spécial du Président de la République fédérale de Yougoslavie qui est venu ici pour être témoin de cet événement historique pour son pays mais également pour nous.

Nous tenons à exprimer notre profond respect à l'égard du Président Kostunica et de la coalition démocratique pour leur attachement au changement social et politique dans leur pays, à la primauté du droit et aux valeurs démocratiques ainsi que leur détermination et leur courage, lesquels ont rendu possibles les changements démocratiques dans leur pays.

Personne n'est aussi conscient des défis auxquels ils auront à faire face dans un avenir immédiat que les nouvelles autorités démocratiques de Belgrade. La communauté internationale ne doit donc ménager aucun effort pour aider les nouveaux dirigeants de la République fédérale de Yougoslavie à améliorer la situation catastrophique dont ils ont hérité et à renforcer les institutions démocratiques de leur pays. Les besoins humanitaires du pays doivent être considérés d'urgence et des programmes visant à redresser et revitaliser l'économie doivent être rapidement lancés. L'ONU et

ses États Membres devraient apporter une contribution importante aux efforts déployés par les nouveaux dirigeants à cet égard.

Nous notons avec grande satisfaction l'engagement solennel pris par la République fédérale de Yougoslavie de défendre les buts et principes de la Charte de l'ONU et d'honorer toutes les obligations qui y sont contenues. Cet engagement laisse entrevoir une nouvelle relation entre l'ONU et la République fédérale de Yougoslavie pour le bénéfice du peuple de la République fédérale de Yougoslavie, de notre organisation et des peuples du monde entier. Cela représente également un pas important vers la normalisation des relations dans la région de l'Europe du Sud-Est et augure d'un règlement rapide et positif de toutes les questions restées en suspens et du renforcement des relations de coopération et de bon voisinage, ce qui permettra d'offrir un meilleur avenir à tous les peuples de la région.

Les membres du Groupe des États d'Europe orientale, auxquels la République fédérale de Yougoslavie appartient géographiquement souhaitent lui souhaiter la bienvenue au sein de l'ONU et du Groupe. Nous nous réjouissons à l'idée de travailler en étroite collaboration avec le Représentant de la République fédérale de Yougoslavie en vue de réaliser les buts et objectifs de la Charte de l'ONU.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Représentant du Brésil qui prend la parole au nom des États d'Amérique latine et des Caraïbes.

M. Soares (Brésil) (*parle en anglais*) : C'est pour moi un grand honneur de prendre la parole au nom du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes pour féliciter la République fédérale de Yougoslavie à l'occasion de son admission à l'ONU. La résolution qui vient d'être adoptée représente l'apogée d'un processus de changements démocratiques remarquables pour la République fédérale de Yougoslavie et constitue un événement historique pour son peuple et notre organisation.

Le Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes note avec satisfaction l'engagement solennel pris par la Yougoslavie d'accepter et d'honorer les obligations contenues dans la Charte de l'ONU. Notre groupe se réjouit de coopérer avec la délégation de la République fédérale de Yougoslavie. Nous sommes certains que la participation de la délégation yougo-

slave à l'ONU servira non seulement les intérêts de la République fédérale de Yougoslavie mais également les efforts déployés par tous les États Membres afin de promouvoir les buts et principes de la Charte de l'ONU, en particulier l'égalité des États Membres et la promotion de la paix, de la justice, des droits de l'homme et de la prospérité.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Représentant du Brésil qui prend la parole au nom du Groupe des États européens et autres États.

M. Schumacher (Allemagne) (*parle en anglais*) : Au nom du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États, je voudrais féliciter la République fédérale de Yougoslavie à l'occasion de son admission au sein de l'ONU. Notre groupe est ravi de voir la République fédérale de Yougoslavie prendre enfin sa place au sein de la famille des nations et lui souhaite une cordiale bienvenue.

Nous félicitons le Président Kostunica de la diligence avec laquelle il a entrepris de mettre fin à l'isolement imposé à son pays par son prédécesseur et notons avec grande satisfaction les assurances qu'il a données que la République fédérale de Yougoslavie agirait conformément à la Charte de l'ONU et respecterait toutes ses obligations internationales.

Notre Organisation est destinée à l'universalité, laquelle est aujourd'hui sur le point d'être complètement réalisée. Nous souhaitons plein succès aux nouveaux Membres et nous réjouissons de coopérer fructueusement avec la République fédérale de Yougoslavie pour la paix et la stabilité en Europe et dans le monde entier.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Représentant du Brésil qui prend la parole au nom du Mouvement des pays non alignés.

M. Kumalo (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : Au nom des membres du Mouvement des pays non alignés, nous nous félicitons de l'admission de la République fédérale de Yougoslavie à l'Organisation des Nations Unies. Nous soutenons les efforts que le peuple de la Yougoslavie et son nouveau gouvernement déploient pour reconstruire leur pays et pour normaliser leurs relations avec leurs voisins et avec le reste du monde. La demande d'admission à l'ONU présentée par ce pays et son engagement solennel d'accepter de

s'acquitter des obligations énoncées dans la Charte des Nations Unies constituent un heureux événement dont nous nous félicitons vivement.

Nous nous félicitons également que le principe d'égalité entre les États successeurs de l'ex-République fédérative socialiste de Yougoslavie ait été accepté par toutes les parties. Nous sommes convaincus que cet accord, conjugué à toutes les transformations démocratiques qui se produisent dans la République fédérale de Yougoslavie et aux changements identiques que connaît toute la région, sont un signe qui montre que les peuples des Balkans sont enfin disposés à relever collectivement les défis de la reconstruction, de la réconciliation et de la paix et du développement durables.

Pendant de nombreuses années, les membres du Mouvement des pays non alignés ont été attristés par la dissolution douloureuse de l'ex-Yougoslavie, membre fondateur de notre mouvement, et par les troubles qui l'ont accompagnée et la séparation de ses anciennes républiques. Pour le peuple de l'ex-Yougoslavie, cette dernière décennie a été marquée par le conflit et des horreurs qui dépassent l'imagination. La région dans son ensemble a subi, à son tour, les effets de l'instabilité socioéconomique, de la destruction, et des chances manquées.

Nous espérons qu'aujourd'hui, contrairement au passé, et malgré les nombreuses difficultés qu'il leur faut surmonter, les Balkans connaîtront la paix et la stabilité. Nous espérons qu'ils ne laisseront pas cette chance leur échapper, une fois de plus.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Fédération de Russie.

M. Ordzhonikidze (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : La délégation russe tient à féliciter chaleureusement la République fédérale de Yougoslavie de son admission à l'Organisation des Nations Unies. Nous nous félicitons de l'engagement solennel pris par le Président Kostunica de respecter les objectifs et les principes de la Charte et de s'acquitter des obligations qui y sont énoncées.

Il est important que cette décision soit prise aujourd'hui par l'Assemblée générale, sur la base de la demande d'admission faite par le Gouvernement démocratiquement élu de la République fédérale de Yougoslavie conformément à la volonté du peuple yougoslave. Nous souhaitons la bienvenue à la Yougoslavie

démocratique en tant que membre à part entière de la communauté internationale. Cet événement est symbolique puisqu'il intervient au cours de l'Assemblée du millénaire, où les représentants de tous les États, au plus haut niveau, ont confirmé l'importance capitale de l'ONU dans les affaires mondiales du XXI^e siècle.

Nous sommes convaincus que l'admission de la Yougoslavie à l'ONU ne sert pas uniquement ce pays, mais aussi l'universalité et la crédibilité de l'Organisation dans son ensemble. Une participation active et pleine de la République fédérale de Yougoslavie aux activités de l'ONU nous permettra certainement d'utiliser plus efficacement le potentiel de l'Organisation afin de promouvoir l'établissement de la paix, de l'harmonie, de la confiance mutuelle, de la stabilité et de relations de bon voisinage entre les États de l'Europe de l'Est, sur la base des normes reconnues par tous et des principes du droit international.

La Russie pense que la mise en oeuvre complète et déterminée de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité est un élément important pour la stabilisation de la situation dans les Balkans. Pour notre part, nous collaborerons étroitement avec la Yougoslavie dans le cadre des activités de l'ONU et d'autres organisations internationales et forums multilatéraux afin de consolider la paix et la sécurité générales.

Encore une fois, nous exprimons toutes nos sincères félicitations à la République fédérale de Yougoslavie.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'ex-République Yougoslave de Macédoine.

M. Čalovski (ex-République Yougoslave de Macédoine) (*parle en anglais*) : Ma délégation a l'honneur de prendre la parole à l'Assemblée générale en sa qualité de présidente du Processus de coopération pour l'Europe du Sud-Est qui se compose de l'Albanie, la Bulgarie, la Bosnie-Herzégovine, la Croatie, la Grèce, la Roumanie, la Turquie, la République fédérale de Yougoslavie et la République de Macédoine, ainsi qu'au nom de la République de Macédoine.

Je tiens à féliciter S. E. M. Goran Svilanovic, Envoyé spécial du Président de la République fédérale de Yougoslavie, S. E. M. Vojislav Kostunica, ainsi que sa délégation, de l'admission de la République fédérale de Yougoslavie en tant que nouveau membre de

l'Organisation des Nations Unies, et je leur souhaite plein succès.

La République de Macédoine et le Processus de coopération pour l'Europe du Sud-Est se félicitent de l'admission de la République fédérale de Yougoslavie à l'Organisation des Nations Unies. Cet événement revêt une importance particulière. Il marque le début d'une nouvelle ère démocratique pour la région et pour l'avenir des relations entre la République de Macédoine et la République fédérale de Yougoslavie. Il représente également un événement important pour l'intégration de l'ensemble de notre région dans le groupe des pays développés de l'Europe.

L'admission de la République fédérale de Yougoslavie à l'Organisation des Nations Unies aura un effet positif sur l'accélération du règlement de la succession de l'ex-République fédérative socialiste de Yougoslavie sur la base de l'égalité entre les cinq États successeurs et du règlement de la délimitation de la frontière entre nos deux pays.

Hier, à la suite d'une proposition formulée par la République de Macédoine, la Première Commission a adopté un projet de résolution (A.C.1/55/L.47/Rev.1), par lequel l'Assemblée générale, pour la première fois, s'est félicitée des changements démocratiques survenus en République fédérale de Yougoslavie et de leurs effets positifs sur la paix, la stabilité et le développement de l'Europe du Sud-Est. Une déclaration dans le même sens a été faite lors de la réunion des dirigeants des pays de l'Europe du Sud-Est, qui a eu lieu le 25 octobre 2000, à Skopje, la capitale de mon pays, et à laquelle a participé le Président Kostunica.

Compte tenu de ces événements et de cette occasion historique sans précédent, nous souhaitons à la République fédérale de Yougoslavie les plus grands succès dans sa participation aux activités de l'Organisation.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Albanie.

M. Nesho (Albanie) (*parle en anglais*) : Je souhaite la bienvenue à la République fédérale de Yougoslavie au sein de l'Organisation des Nations Unies. Le peuple serbe et les nouveaux dirigeants démocratiques ont exprimé leur volonté de se rallier à la famille des Nations Unies ainsi que de respecter les principes de base de la Charte des Nations Unies.

Cette admission est le résultat de l'acceptation, par les dirigeants démocratiques en Serbie, de nouvelles réalités historiques dans les Balkans qui incluent la reconnaissance du droit des peuples à la liberté et à l'autodétermination, la création d'une société libre et démocratique qui respecte les droits de l'homme et l'abolition des politiques nationalistes qui ont fait coulé tant de sang et causé tant de souffrances pendant plus de 10 ans.

J'aimerais saisir cette occasion pour remercier tout particulièrement la communauté internationale, l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales et internationales, comme l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), de l'importante et excellente contribution qu'elles ont apportée à la paix et à la stabilité de l'Europe du Sud-Est et à l'intégration de la région troublée des Balkans à l'Europe unie.

Nous estimons que cette admission démontre la confiance de la communauté internationale à l'égard du peuple serbe et l'appui exceptionnel qu'elle est prête à lui apporter en lui offrant l'assistance inconditionnelle qui lui permettra de partager la prospérité des pays européens, en créant les conditions nécessaires d'intégration de leur pays aux autres pays des Balkans, sur la base d'une philosophie commune et du respect des principes du monde moderne.

L'Albanie estime que le nouvel esprit de coopération entre les nations, clairement exprimé lors du Sommet du millénaire, trouvera un appui dans tous les pays des Balkans, y compris au sein de la République fédérale de Yougoslavie nouvellement admise à l'Organisation. Cela créera les conditions nécessaires à une coopération solide grâce à un Pacte de stabilité, renforcera la paix dans la région, permettra de surmonter les divisions du passé et les anciennes hostilités entre les nations des Balkans et cela les encouragera à se tourner vers l'avenir.

Nous espérons que la République fédérale de Yougoslavie et ses nouveaux dirigeants seront en mesure de renoncer au legs dictatorial du régime de Milošević, libéreront les détenus politiques du Kosovo en gage de bonne volonté et d'esprit de réconciliation, oeuvreront pour la paix et la stabilité en Europe du Sud-Est et pour le respect du droit universel des peuples à l'autonomie et à l'autodétermination. L'Albanie espère que les autorités de la République fédérale de

Yougoslavie coopéreront pleinement avec la communauté internationale en vue de l'application de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité et acceptent la nouvelle réalité au Kosovo.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne la parole au représentant de la Croatie.

M. Šimonović (Croatie) (*parle en anglais*) : Dans l'histoire des pays et des régions, il y a des tournants après lesquels rien n'est plus pareil. Dans l'espoir que la demande d'admission du Président Kostunica à l'Organisation des Nations Unies reflète un tournant de cette nature dans l'histoire de la République fédérale de Yougoslavie, et de toute l'Europe du Sud-Est, nous nous félicitons de l'admission de la République fédérale de Yougoslavie à l'Organisation des Nations Unies.

Nous félicitons le chef de la délégation de la République Fédérale de Yougoslavie, M. Svilanovic. En demandant son admission à l'Organisation, comme les quatre États successeurs l'ont fait auparavant, les nouvelles autorités de la République fédérale de Yougoslavie ont confirmé qu'elles acceptaient le principe de l'égalité de tous les États qui s'est fait jour après l'effondrement de l'ancienne République socialiste fédérative de Yougoslavie.

C'est là un bon départ pour les nouvelles autorités, qui nous permet d'espérer qu'elles sauront se départir des politiques du régime de Milosevic qui ont échoué, en respectant rigoureusement le principe de l'inviolabilité des frontières internationales et le principe de l'intégrité territoriale de tous les États, en protégeant les droits de l'homme et les droits des minorités, en conformité avec les normes internationales, en coopérant avec le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, ainsi qu'en respectant l'égalité des cinq États successeurs lors des négociations sur toutes les questions relatives aux problèmes de succession. Ce faisant, la République fédérale de Yougoslavie pourra apporter une contribution importante aux relations de bon voisinage, à la paix et à la stabilité durables en Europe du Sud-Est.

Aujourd'hui, les Croates fêtent la Toussaint; c'est un jour où l'on se souvient des proches qui sont décédés. Personne ne peut ramener à la vie les victimes des hostilités qui ont eu lieu en Europe du Sud-Est. Cependant, nous avons le devoir juridique, politique et moral de coopérer afin de punir les crimes de guerre, résoudre le problème des personnes disparues et empêcher

qu'une tragédie de cette nature ne se reproduise. C'est en acceptant la responsabilité des événements du passé que nous pouvons édifier de solides fondements pour l'avenir. Les perspectives d'un meilleur avenir existent en Europe du Sud-Est – un avenir de stabilité politique et de développement démocratique et économique. En acceptant le principe de l'égalité, la République fédérale de Yougoslavie a choisi de coopérer avec ses voisins pour parvenir à ces nobles buts. Dans cet esprit, la Croatie s'est portée coauteur de ce projet de résolution et se réjouit à l'idée de coopérer à l'avenir avec les nouvelles autorités de la République fédérale de Yougoslavie.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne la parole au représentant de la Bosnie-Herzégovine.

M. Sacirbey (Bosnie-Herzégovine) (*parle en anglais*) : Nous voudrions nous associer à tous ceux qui se sont exprimés ici avant nous pour souhaiter la bienvenue à la République fédérale de Yougoslavie et l'accueillir dans la famille des Nations Unies. On a déjà beaucoup parlé des nouvelles responsabilités de la République fédérale de Yougoslavie alors qu'elle rejoint l'Organisation ainsi que de la bonne volonté qui règne aujourd'hui. La réaffirmation de ces responsabilités et la renaissance du sentiment de bonne volonté générale ouvrent de nouvelles possibilités. Plus notre attachement à nos responsabilités mutuelles sera grand, plus proches et plus réalisables seront ces possibilités. Je crois que notre avenir est plein de ces possibilités encore non réalisées, et c'est dans ce contexte également que nous nous félicitons de la vision et des paroles du Représentant permanent de la France, l'Ambassadeur Levitte, qui parlait de notre destinée commune – celle de notre appartenance à l'Union européenne. Nous souhaitons la bienvenue à M. Svilanovic ainsi qu'à son entière délégation.

Le Président (*parle en anglais*) : J'ai maintenant le plaisir d'inviter l'Envoyé spécial du Président de la République fédérale de Yougoslavie, M. Goran Svilanovic, à prendre la parole devant l'Assemblée.

M. Svilanovic (République fédérale de Yougoslavie) (*parle en anglais*) : Je tiens à vous transmettre les salutations du Président de la République fédérale de Yougoslavie, M. Vojislav Kostunica, ainsi que celles de son gouvernement et de son peuple.

C'est un moment très particulier pour moi, que j'aimerais partager avec tous ceux qui sont ici. L'Assemblée a décidé à l'unanimité d'admettre mon

pays, la République fédérale de Yougoslavie, en tant que membre à part entière de l'Organisation mondiale, ce qui lui permet de prendre la place qui lui revient dans la famille des nations.

Le Président de la République fédérale de Yougoslavie, M. Kostunica, et moi-même sommes extrêmement reconnaissants au Secrétaire général, M. Kofi Annan, et aux membres du Conseil de sécurité, en particulier à ses membres permanents, de leur appui et de la décision qu'ils ont prise de recommander que notre pays soit rapidement admis au sein de l'Organisation des Nations Unies.

Nous comprenons que la résolution qui vient d'être adoptée constitue une reconnaissance et un soutien des profonds changements démocratiques survenus en Yougoslavie. Après 10 longues années de conflit, mon pays est confronté à de nombreuses difficultés et de nombreux problèmes, tant internes qu'externes. La plupart d'entre eux, mais pas tous, ont d'ailleurs été mentionnés dans les déclarations faites ici.

Je saisis cette occasion pour offrir certaines assurances à tous les membres de l'Assemblée, et en particulier à nos voisins et à leurs gouvernements respectifs. La Yougoslavie est consciente de ces problèmes et est prête à travailler avec ses voisins et avec l'ensemble de la communauté internationale pour les surmonter. À cette fin, la Yougoslavie sera un voisin digne de confiance et un membre consciencieux de la communauté internationale, et fera de son mieux pour promouvoir la paix et la stabilité dans la région et dans le monde entier.

Cette politique est le reflet des intérêts vitaux du peuple yougoslave et résulte des changements démocratiques profonds qui sont intervenus dans mon pays. Alors que tout était contre elle, la population de la Yougoslavie a exercé son droit de vote et a rejeté de manière écrasante l'autoritarisme et le régime répressif, choisissant plutôt la démocratie. La population de mon pays a fait preuve de courage et de persévérance en défendant son choix et s'est tenue debout face aux menaces de violence et de terreur. Elle a été courageuse et fière, et le nouveau gouvernement devra s'employer à ne pas trahir ses attentes.

Certes, la population de mon pays a gagné la bataille grâce à son propre courage et sa propre détermination, mais cette bataille aurait certainement été beaucoup plus difficile à gagner si la communauté internationale n'avait pas, avec autant de générosité et

d'altruisme, offert son aide. Je remercie nos nombreux amis et alliés qui ont toujours cru en nous et nous ont aidés tout au long de notre bataille difficile, ardue et souvent à contre courant.

Ma présence ici représente également la reconnaissance définitive de la victoire de la population de mon pays – la victoire des simples citoyens et citoyennes yougoslaves – dans leur lutte pour un avenir meilleur.

Pour rompre avec le passé, le changement politique à lui seul ne suffira pas. Un changement économique, la croissance et le développement seront également nécessaires. Pour parvenir à ces objectifs, le nouveau gouvernement s'associera à de nouveaux projets économiques dans la région et s'intégrera dans l'économie mondiale tout entière. Il y a quelques jours à peine, mon pays a été admis au Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est, et je peux dire que ce n'est qu'un début.

La Yougoslavie démocratique, dirigée par un gouvernement élu par la population, est déterminée à mener une politique d'amitié et de coopération avec tous les pays, et elle s'efforcera de maintenir la paix, de promouvoir la bonne volonté et de favoriser la stabilité. En plus de promouvoir les relations avec les pays de la région, la Yougoslavie aura comme priorité la coopération avec l'Europe. Elle demeurera ouverte et prête à maintenir des relations de coopération étroite avec tous les autres pays du monde et avec les organisations internationales. Ce faisant, elle respectera toujours les principes suivants : égalité entre toutes les nations, grandes et petites, et paix et prospérité. La Yougoslavie respectera également les nobles buts et principes de la Charte des Nations Unies.

Pour terminer, je tiens à assurer l'Assemblée que la Yougoslavie démocratique, son gouvernement et sa population ne failliront jamais dans leur détermination de tenir cette promesse.

Le Président (*parle en anglais*) : Je voudrais informer les États Membres que le drapeau de la République fédérale de Yougoslavie sera hissé lors d'une cérémonie qui aura lieu devant l'entrée des délégués immédiatement après la levée de la présente séance. J'invite tous les représentants à y participer.

Programme de travail

Le Président (*parle en anglais*): Je voudrais annoncer les ajouts suivants au programme de travail de l'Assemblée générale.

Le mardi 7 novembre 2000, dans la matinée, l'Assemblée générale examinera en quatrième position le point 36 de l'ordre du jour, intitulé « Bethléem 2000 », qui devait à l'origine être examiné le 16 octobre 2000.

Le mercredi 15 novembre 2000, dans la matinée, l'Assemblée générale examinera en premier le point

105 de l'ordre du jour, intitulé « Prévention du crime et justice pénale », dans le seul but de se prononcer sur le projet de Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée et les protocoles additionnels.

Le lundi 20 novembre, dans la matinée, l'Assemblée examinera en troisième position le point 175 de l'ordre du jour, intitulé « Le rôle des diamants dans les conflits ».

La séance est levée à 19 h 10.